

**QUALITE NETTOYEUR**  
**Bouchard**  
 L.T.E.E.  
 Victoriaville, Tél.: 752-5565  
 217, LAURIER

752-9783 **RENAULT** 752-9784  
**LEMAY AUTO INC.**  
 324, rue Laurier, VICTORIAVILLE

# La troisième semaine de la campagne C-4 voit s'amasser une somme de \$5,000

VICTORIAVILLE (RT) — Strictement du côté de la souscription poulaine en vue de l'éventuelle construction du Pavillon Jean Béliveau à Victoriaville, le relationniste du comité responsable, René Gauthier faisait savoir dans un communiqué de presse que l'on avait maintenant recueilli environ \$5,000. Cette souscription populaire est sous la juridiction de MM. Jim Aubut, Paul-Emile Michel et le docteur René Jutras.

La troisième semaine d'acti-

vités du festival C-4 est marquée selon le communiqué par l'enthousiasme de l'ensemble de la population qui désire faire sa part afin que le comité puisse obtenir l'objectif de \$400,000.

Entre autres activités, la dis-  
 cothèque-Jeunesse a été un grand succès alors que plus de 600 jeunes se sont rendus au Centre des loisirs local vendredi dernier, d'autre part la dis-  
 cothèque-Adulte qui devait avoir lieu à l'école le Manège samedi, a été remise au 4 mars

à cause de la tempête de la fin de semaine.

Toujours parmi les activités, le publiciste René Gauthier, a souligné l'action de l'équipe de MM. André René et Jacques Héneault, qui, avec la collaboration d'un groupe d'étudiants et d'étudiantes du CEGEP ont fait un travail remarquable en amassant \$858.81 dans les banques et caisses populaires. On a remercié les gérants des institutions financières: Banque Royale, Banque Provinciale, Caisse populaire Ste-Victoire et Banque de Montréal à Victoriaville et Arthabaska. En fin de semaine, des kiosques de ce genre seront montés chez Dominion, Steinberg, Marché Gédéon Grenier, la semaine prochaine, les magasins LaSalle et le Centre commercial Bellevue seront visités.

En fin de semaine  
 On a rappelé les activités de la fin de semaine. Samedi, le

## L'Institut de Cardiologie de Montréal représentée à la soirée du Richelieu

PRINCEVILLE (RT) — Quelque 90 convives ont participé au souper et à la soirée récréative du club Richelieu de Victoriaville à l'hôtel Manoir de Princeville pour souligner le travail dynamique de leur ancien président Clément Letarte. Pour l'occasion le conférencier invité était le cardiologue Gilles Lepage de l'Institut de Cardiologie de Montréal.

Dans sa présentation, le Dr Gilles Lepage était le principal collaborateur du renommé cardiologue Pierre Grondin. Au cours d'un exposé scientifique, agrémenté de diapositives pour le moins saisissantes, le conférencier a démontré qu'avec le progrès de la science médicale, très peu de maladies des artères coronaires demeurent intraitables.

Selon M. Lepage, la maladie la plus dangereuse est l'angine de poitrine qui s'attaque surtout aux hommes au dessus de 40 ans. En effet, le conférencier

a fait remarquer que cette maladie, qui tue près de la moitié des hommes dépassant l'âge de 40 ans, était très rare chez les femmes. A l'aide de diapositives explicatives, le cardiologue Lepage a fait voir les circonstances de la maladie et les méthodes employées pour y parer.

Le conférencier a spécifié que plus récente et la plus sûre pour le traitement du patient. Cette méthode, selon M. Lepage est supérieure à la transplantation cardiaque devenue maintenant presque inexistante sauf à titre expérimental. Pour terminer son bref exposé, le conférencier a expliqué dans ses grandes lignes, la méthode du pontage et a répondu aux nombreuses questions des participants.

Le conférencier a été remercié par le Richelieu Paul Grondin, qui au nom de ses confrères, a remis un chèque de \$200 pour la recherche médicale à l'Institut de Cardiologie de Montréal. Il va sans dire que le Dr Lepage a apprécié le geste du club Richelieu de Victoriaville et a noté que le don servirait à des fins humanitaires.

Hommage  
 Le président Jacques Morissette a rendu hommage par la suite au héros de la fête, le président ex-officio Clément Letarte. On a reconnu son dynamisme, ses idées nouvelles et sa ténacité pour diriger le club Richelieu de Victoriaville. Le président actuel a de plus souligné le travail de l'épouse de M. Letarte dans la fonction exigeante de son mari.

Après les présentations d'usage tous les participants à la soirée du président ont félicité M. Clément Letarte et une soirée de danse a terminé l'activité mixte du club Richelieu de Victoriaville, désireux de reconnaître le travail de Clément Letarte.

## Warwick reçoit l'assentiment du gouvernement provincial pour \$43,646 d'Initiatives municipales

WARWICK (RT) — Le ministre des Richesses naturelles, M. J.-Gilles Massé annonce que la municipalité de Warwick a reçu l'assentiment du gouvernement provincial pour un programme d'initiatives municipales d'un coût estimatif total de \$43,646.

Cette demande a été trans-

## Représentants éventuels des Bois-Francs aux finales des Jeux d'Hiver à Montréal

VICTORIAVILLE (RT) — Le directeur général des Jeux d'Hiver du Québec dans la région des Bois-Francs, Hervé Beaubien, désire faire connaître les représentants de la région qui participeront éventuellement aux finales des Jeux à Montréal.

Victoriaville est représentée par Bernard Belhumeur et Michel Vézina au ballon sur glace, Chantal Levasseur à la

gymnastique, Réjean Lavoie, Réal Picard et Yvon Robert au judo et par 15 jeunes du hockey mineur local au hockey. Au tennis sur table 13 jeunes, dont François Synaechel et Jackie Leclerc, représenteront la ville Reine des Bois-Francs.

Alain Beaudet, André Faubert et Lise Desharnais représentent la ville de Warwick. Jean-Louis Gaulin, Clément Vigneault et Patrick Kelly au judo sont les

## Chez les Francs



Les membres du club les Francs de Drummondville ont reçu M. Roger Cournoyer ainsi que quelques bénévoles qui ont travaillé cette année à la réussite du huitième tournoi International de hockey Midget de Drummondville. M. Cournoyer, président fondateur de cette classique annuelle a bien voulu poser en compagnie de MM. Michel Lapierre, Claude Rocheleau et Frank Thibodeau.

## En quelques lignes

VICTORIAVILLE — Le ministre des Richesses naturelles et député du comté d'Arthabaska, J.-Gilles Massé annonce que le ministère de la Voirie et des Travaux publics demande des appels d'offre pour des travaux de terrassement et de gravelage aux approches du pont Gosselin

Selon M. Massé ces travaux seront exécutés sur les chemins des 4e et 5e rangs dans la paroisse de St-Christophe d'Arthabaska. Les appels d'offre seront reçus jusqu'au 7 mai 1972.

L'inimitable Rosaire Poliquin était le conférencier éclair lors de la soirée du président Richelieu Clément Letarte à Princeville. Rosaire a traité humoristiquement de la libération de la femme !!!

A cette soirée on a remis une gerbe de fleurs à Mme Lise Letarte mais son mari devra attendre avant de recevoir sa plaque-souvenir, son confrère Marcel Lalonde l'ayant oublié chez lui.

On n'écarte pas à Victoriaville la possibilité de former un véritable club de l'Age d'Or. Présentement les personnes âgées ont un local au Centre des loisirs. Le directeur des loisirs René Gauthier n'écarte pas une telle éventualité de mérite.

De même René Gauthier a fait part à la Commission des loisirs que la ville a décidé de procéder à un règlement d'emprunt dans lequel est inclus l'éclairage d'un terrain de balle-molle dans le parc Amitté, l'achat des tennis sur la rue Olivier et l'aménagement d'un mini-parc dans le secteur sud-ouest de la ville. L'investissement totalise \$26,500.

A l'intérieur de ces projets, les amateurs de balle-molle aimeraient sûrement que l'on songe à l'éclairage déficient du terrain de l'académie dans le parc des Forges. Jouer à la balle-molle sur ce terrain est pratiquement devenu dangereux.

Le troisième d'une série de quatre slaloms d'hiver organisés par le club Auto-Sport McLaren de Warwick aura lieu samedi soir. Pierre Méthot a rappelé que les inscriptions se faisaient au local du club de 7.00 à 8.00 heures, soit l'heure du premier départ.

Fernand Noël du comité d'Information Chrétienne considère, avec raison, comme de la discrimination, le fait que des familles à Victoriaville ne puissent occuper un logement sous prétexte qu'elle compte des enfants. Dans plusieurs cas une réponse affirmative à la question "Avez-vous des enfants?" ferme les portes de plusieurs logements à Victoriaville selon Fernand Noël.

Dans la ligue de curling Bonne Entente O'Keefe, les Obélix ont défait les Runners 8-4, les Fanfarons ont perdu 10-5 contre le Tardif Auto et enfin les Pierrafeux ont défait le Seven-Up 8-4. Au classement, le Tardif Auto a 22 points, les Obélix 20, les Runners 17, les Pierrafeux et le Seven-Up 9, et les Fanfarons 7. Gilles Allard est le président de la ligue du club sportif "Le Clan".

Le secrétaire-archiviste des Chevaliers de Colomb d'Arthabaska, Bertrand Dufresne, note que le prochain déjeuner-assemblée du local a lieu dimanche le 27 février à l'hôtel Mont St-Michel. Le conférencier invité sera Réal Martin, professeur d'éducation physique à l'élémentaire.

Le comité socio-culturel du CEGEP de Victoriaville reçoit ce soir l'artiste Jacques Michel dans un spectacle à l'auditorium. On prévoit une salle comble pour l'occasion.

Le club de l'Age d'Or de Warwick organise pour samedi et dimanche soir des soirées récréatives à la salle du Canton de l'endroit, le public est invité à ces soirées qui débutent à 8h.30. Le président Henri Martel anticipe un succès de l'initiative.

L'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire St-Médard de Warwick a lieu ce soir à 8h, à l'école Ste-Jeanne d'Arc. Le secrétaire-gérant J. H. Lapointe incite les gens à assister à cette assemblée.

L'Association western Exposition de Victoriaville, responsable de la prochaine exposition western, était l'hôte, hier soir, du commanditaire Sylvio Tremblay de la brasserie O'Keefe à l'hôtel Christophe de Victoriaville.

Le Syndicat du meuble de Victoriaville honorerà plusieurs anciens lors d'une soirée à cette intention vendredi soir à la salle des syndicats. Le responsable de la soirée est M. Jean Hincse.

Par contre la soirée de remise des trophées du club de tir Victoria aura lieu samedi soir au motel Boifran à Arthabaska. Le président Gaston Tardif compte sur la présence de tous les membres à la soirée.

## Les séries éliminatoires dans la Ligue commerciale de hockey

VICTORIAVILLE (RT) — Le Demers et Hamel a causé une forte surprise au début des éliminatoires de la division "A" de la Ligue Commerciale de Hockey en défaisant le Godbout Automobile au compte de 6-4. Le Demers et Hamel piloté par Gilles Gagné n'a connu la victoire qu'une seule fois durant la saison régulière et semble décidé à se reprendre au cours des séries éliminatoires du circuit du président Raymond Vaillancourt.

Le jeune Daniel Gosselin a mené l'attaque des vainqueurs avec une paire de buts, les autres sont allés à Gilles Hébert, Claude Girouard, Pierre Béliveau et Gaëtan Moreau. Pour le Godbout Automobile, Bertrand Girard a brillé avec deux buts, Jocelyn Bertrand et Raymond Leclerc ont complété le pointage. Le match a été ponctué d'une seule punition mineure au Godbout Auto. Ainsi le Demers et Hamel mène 1-0 dans la semi-finale trois de cinq.

## Dépannage, activités de la jeunesse et demandes spéciales: priorités du club Richelieu de Plessisville

PLESSISVILLE (GAB) — Les Plessisville a été prise à la suite d'une enquête dirigée par le Comité de charité, section dont M. Gilles Simoneau est le responsable. Par cette enquête, M. Simoneau a obtenu des précisions sur les organismes qui oeuvrent dans des domaines pouvant être considérés comme de l'assistance ou de la charité. Ainsi le Service social du comté de Mégantic s'occupe d'adoption, de placement de personnes âgées, de budgets familiaux, d'aide aux couples en difficultés mais sans toucher à la question financière. Par ailleurs, le Bien-être social donne de l'aide financière selon la Loi, et les candidats qui reçoivent cette aide utilisent l'argent reçu comme bon leur semble. Les Optimistes voient aux loisirs des jeunes Enfin, l'Oeuvre du partage distribue nourriture, chauffage, vêtements avec la collaboration de la St-Vincent de Paul.

Une enquête  
 Cette décision du Richelieu de

## Fondation des prêts-étudiants

PRINCEVILLE (GAB) — Le président de la locale de Princeville de la Société des Artisans, M. Léonard Gaulin, et les directeurs ont obtenu de précieux renseignements sur la Fondation des prêts-étudiants. Ces informations leur ont été données par M. Gaston Roy de Victoriaville, président de la Régionale Bois-Francs-St-François de la Société des Artisans. Par cette Fondation des prêts-étudiants, les locales ont à leur disposition certains montants d'argent attribués au prorata du nombre de membres. Pour obtenir cette contribution financière, il suffit d'en faire la demande en donnant des précisions sur l'usage que l'on fera de ces fonds. Des prêts à des étudiants, le financement d'activités, la contribution à des réalisations communautaires sont les principaux domaines où les fonds ainsi obtenus peuvent être utilisés, a précisé M. Roy.

A l'occasion de la même réunion à laquelle tous les directeurs étaient présents, un comité a été formé à la locale de Princeville de la Société des Artisans. Ce comité porte le nom de IREP et a l'information et la propagande comme buts principaux. M. Jean-Guy Beauvillier est le responsable de ce comité. Mme Cécile Letendre a été nommée secrétaire et parmi les collaborateurs, on remarque principalement le nom de Mme Léo Demers.

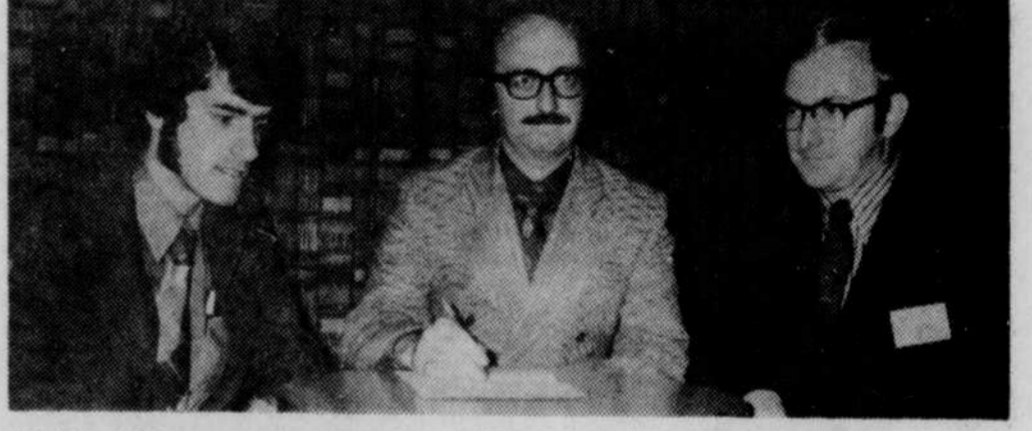
## Semaine de scoutisme: une occasion pour un camp chez les Pionniers

VICTORIAVILLE (RT) — Le camp d'hiver des Pionniers de Victoriaville tenu dans un chalet de St-Paul de Chester avait comme thème "24 heures dans la nature". Les Pionniers participants au camp étaient de futurs Routiers, c'est-à-dire vétérans dans le scoutisme dont c'est la semaine internationale cette semaine à travers le monde.

Le chef de poste, René Marcotte, l'aumônier, le père Julien Lefebvre, Jean Breton, Mario Filion, Charles Gouin et Michel Lapierre, de Victoriaville ont vécu activement ce camp d'hiver. Au cours du camp tous avaient des tâches spécifiques et des responsabilités à combler.

Ces responsables verront à préparer d'autres jeunes scouts, suite à leur initiative. Héloïse Ruel, du comté d'Information Chrétienne a traduit l'expérience nouvelle des participants au camp.

## Conférencier invité



M. Pierre Filiatreau, conseiller administratif de CONSYSGEC, était le conférencier invité à l'occasion du souper mensuel des membres du club d'Administration Industrielle du Canada, chapitre de Drummondville. M. Guy Marier, vice-président aux relations extérieures et M. Marcel Comtois, vice-président au programme ont d'ailleurs profité de la circonstance pour rencontrer M. Filiatreau.

## Manifestation inter-cercles en préparation chez les fermières

PLESSISVILLE (GAB) — La Fédération VI des Fermières du Québec organise sa journée inter-cercles pour la mi-juin. Cette manifestation réunira à Disraël, eté Wolfe, les représentantes des 36 cercles locaux affiliés. Quelque 3,000 membres font partie de ces unités locales.

C'est la présidente des Fermières de Disraël, Mme Wilfrid Rouneau, qui dirige l'équipe à l'oeuvre pour organiser tout ce qui concerne l'accueil des délégués. Quant au programme de la journée, une rencontre des responsables de la Fédération VI est prévue pour le 19 avril, à Plessisville, pour en déterminer les détails.

Mme Maurice Tanguay de Thetford est la présidente actuelle de la Fédération VI des Fermières du Québec, organisme qui est en activité dans les comtés de Wolfe, Mégantic et Arthabaska. Mme Armand Desrochers de Plessisville occupe le poste de vice-présidente. Mme Marie-Claire Tourigny de Vic-

torieville voit au secrétariat. Les directrices sont Mme Irène Adoin de Thetford et Mme Josaphat Landry de St-Antoine de Pontbriand pour le comté de Mégantic, Mme Hormidas Roy de Disraël pour le comté de Wolfe, Mme Maurice Bergeron d'Arthabaska pour le comté d'Arthabaska. La réunion qui aura lieu à Plessisville en avril pour préparer la journée inter-cercles réunira ces responsables ainsi que les présidentes des locales. Au programme de l'inter-cercles de Disraël, on a déjà inscrit l'exposition des 6 articles demandées à chacun des 36 cercles, l'examen des résolutions, l'analyse des suggestions. Pour l'exposition, les meilleures présentations iront à l'Exposition provinciale de Québec.

## Au Rotary



Le rotarien Jean-Noël La Plante a entretenu ses confrères de son plus récent voyage en Haïti cette semaine à l'occasion du souper mixte qui a été servi au motel Le Dauphin. Nous pouvons également reconnaître sur notre photo Mesdames Gaston Hardy et Bernard Crête.

**LE ROUET ENR.**  
 VENTE 7e ANNIVERSAIRE  
 les 24, 25 et 26 février  
 50c  
 A cette occasion 10% DE REDUCTION SUR BIJOUX  
 72, rue St-Dominique — Tél.: jour: 752-4877  
 VICTORIAVILLE — Soir: 758-1189

Tournoi provincial Moustique



Le 9e tournoi provincial Moustique de Richmond a débuté hier et le maire Roger Trudeau, de Richmond, était heureux de participer à la cérémonie d'ouverture et on le retrouve sur notre photo avec les deux hôtesses du tournoi et les jeunes Marc Ducharme et Robert Dykeman, tous deux de la formation Moustique de Richmond. (Voir détails et autres photos en page 19). (Photo M. Barrie)

M. Gilles Tremblay refuse de rencontrer les enseignants du secondaire à Asbestos

ASBESTOS — M. Léo Desmarais, du syndicat des enseignants de la zone d'Asbestos, se demande pourquoi M. Gilles Tremblay, président de la Commission scolaire, délégué à la régionale et président de la Fédération des

Commissions scolaires de Sherbrooke, refuse de rencontrer les enseignants du secondaire du secteur d'Asbestos.

M. Desmarais a expliqué que dans le cadre de ces rencontres les enseignants ont rencontré le député du comté de Richmond pour lui expliquer la situation qui prévaut actuellement.

Une nouvelle rencontre avait été demandée à la Commission scolaire et devait avoir lieu

mardi soir. Une partie des enseignants du primaire et une cinquantaine du secondaire se sont rendus à la réunion. C'est alors que M. Tremblay a refusé de recevoir les professeurs du niveau secondaire.

M. Desmarais a affirmé que le président de la Commission scolaire a dit aux enseignants de s'adresser à la Commission scolaire de l'Estrie, qu'il y enverrait un délégué quand aura lieu la réunion. M. Desmarais a souligné que M. Tremblay a été élu comme représentant des parents tant au niveau secondaire qu'à l'élémentaire. M. Desmarais a souligné que M. Tremblay prétend que l'on avait fait la demande de rencontre pour les enseignants du primaire alors que le syndicat, en raison de la lettre du 15 février, prétend pour sa part que tous les enseignants du secteur étaient concernés.

M. Desmarais dit ne pas comprendre pourquoi M. Tremblay ne veut pas recevoir les enseignants du secondaire d'Asbestos. Il a ajouté que les enseignants du secondaire avaient même demandé de demeurer comme observateurs et proposé de ne pas intervenir. "Il y a eu des échanges verbaux assez durs entre M. Tremblay, moi, et certains membres de la salle," dit-il.

Après une demi-heure de pourparlers, les enseignants du secondaire ont décidé de quitter la salle puisque M. Tremblay menaçait les enseignants du primaire de ne pas tenir la séance d'information si ceux du secondaire demeuraient sur place.

M. Desmarais a dit ne pas comprendre pourquoi M. Tremblay ne veut pas rencontrer les enseignants du secondaire. "Nous ne voulons pas nous chicaner, de dire M. Desmarais, mais il y a perspective de grève et l'on veut faire état de la situation pour essayer de l'éviter. Les offres patronales, avec le recul que l'on a, sont inacceptables", d'affirmer M. Desmarais en terminant.

Le carnaval de Valcourt débute bientôt

VALCOURT — Le carnaval de Valcourt débutera en fin de semaine et se déroulera du 25 février au 5 mars.

Le programme du carnaval est le suivant: vendredi, le 25 février: à 16 h., tournoi provincial de hockey Pee-Wee C; 22h.: tournoi régional de ballon-balai; samedi, le 26 février: 8 h.: tournoi provincial d'hockey Pee-Wee C; 22 h.: tournoi régional de ballon-balai; dimanche, le 27 février: 11h.: messe de la jeunesse, 13 h.: semi-finale de hockey Pee Wee C; 20 h. 30: finale de hockey Pee-Wee C; lundi, le 28 février: tournoi régional de ballon-balai; mardi, le 29 février: à 17 h. 30: tournoi régional de ballon-balai; mercredi le 1 mars 20 h.: hockey Old Timers; jeudi, le 2 mars: 13 h. 30: randonnée en motoneige, 18 h. 30: chasse au trésor en motoneige, 20 h. bingo du carnaval; vendredi, le 3 mars, à 9 h.: journée des neiges; 20 h. 30.: disco-dansante, 21 h. bal des guenillous; samedi le 4 mars: à 14 h. spectacle de René Simard et les Baronets; 20 h. 30: "Du fun en guenille"; 21 h.: soirée bavaroise; dimanche, le 5 mars: rassemblement des motoneiges, 11 h. 45: messe en plein air; 13 h.: dîner des amateurs de motoneige, 15 h.: spectacle aérien; 20 h. 30: soirée western 20 h.: "show time".

Responsables

Les responsables du carnaval sont au conseil exécutif, MM. Pierre Poitras, président, Gérard Beaudet, vice-président; Bernard Girard, secrétaire-trésorier; Jean-Guy Hébert, Roger Fortier, Yvan Archambault et Robert Tremblay, directeurs; les présidents des comités de soutien sont: Décoration extérieure: Anselme Lapointe; musique extérieure et système de haut-parleurs: Gilles Lefebvre; programme-souvenir: Jean Lussier et Gilles Normandin; maintien de l'ordre: Nelson Raymond et Richard Roberge; bonhomme carnaval: Jean-Pierre Gauthier; vente de papillons: Association du hockey mineur de Valcourt, Gilles Bombardier, président; vente de billets d'admission: Jeannette Beaudet, reine du carnaval et des duchesses: Murielle Champagne; transport: Léo Sauvè; vente de boisson et perception des admissions: Henri Blais; publicité et relations extérieures: Roch Lacroix.

Responsables

On sait que la reine du carnaval est Mlle Céline Jacques alors que les duchesses sont Mmes Raymond Goyer, Huguelte Lussier et Thérèse Nicolas.

Motoneige et slalom automobile samedi

WINDSOR (JA) — Le carnaval de Windsor débute ce soir par la présentation d'une parade à travers les rues de la ville. A cette occasion, cette municipalité a mis sa toilette de carnaval. C'est ainsi qu'elle sera illuminée des décorations de Fêtes. La ville de Windsor a en effet installé les lumières qui servent à la décoration de Noël. A la suite de cette parade, toute la population se donne rendez-vous à la salle de l'école St-Philippe où se déroulera un bingo monstre.

D'autre part vendredi soir, il y aura une danse à l'école Sacré-Coeur à 8 heures et en même temps, une partie de cartes à la salle de la JOC derrière l'église St-Philippe.

Sportifs

La journée de samedi sera

consacrée aux sportifs. En matinée, les jeunes pourront se balader tout à fait gratuitement en motoneige dans le stationnement du centre Lemay. Le président du Club motoneige de Windsor, M. Jean Desrochers annonce d'autre part qu'il y aura des courses d'accélération sur la rivière St-François située derrière l'Auberge des Cantons. Tous les amateurs de motoneige de Windsor et des villes environnantes sont invités à participer à cette compétition qui promet d'être des plus intéressantes.

A ce moment et à la même heure, se déroulera sur la surface glacée de la Baie Boissonneault le cinquième slalom automobile du club automobile CAWI de Windsor. Les inscriptions seront acceptées à compter de 1 heure et le premier dé-

part s'effectuera à 1h.30. L'organisateur de cette compétition est le président Gilles Fréchet.

Après ces deux activités sportives, se déroulera à la salle de l'école St-Philippe un souper canadien organisé par Mme Berthe Bégin. En soirée, il y aura danse avec l'orchestre de Roger Roy. Ce sera alors une veillée paysanne organisée par l'association Loisirs-danses. Le comité du carnaval de Windsor invite toute la population à participer aux activités de cette fin de semaine et à ne pas oublier la parade de ce soir qui demande la participation de tous pour en faire un succès. En terminant, il désire rappeler le nom des duchesses qui aspirent au titre de reine et qui demandent à être encouragées pour le devenir: Diane Desruisseaux; de la ligue mixte Molson, Sylvie Pruneau du club des Lions, France Côté des Chevaliers de Colomb, Manon St-Amant du club automobile CAWI, Ginette Longpré du club de motoneige de Windsor et Jocelyne Morin de l'association Loisirs-danses de Windsor.

Sauf cinq activités en plein air, les activités se déroulent au Pavillon des Loisirs de Valcourt.

Le club "Au-Butte-en-train" est ouvert au public durant la période du carnaval sauf les 3, 4 et 5 mars où il est réservé aux jeunes pour leurs activités sociales dans les cadres du carnaval. Les activités sociales qui ont lieu les 3, 4 et 5 mars au Pavillon des Loisirs sont réservées aux personnes de 18 ans et plus.

Windsor en bref

WINDSOR, (JA) — Le chef de police de Windsor, M. Lorenzo Houle est présentement hospitalisé et son état serait sérieux. La médecine l'a contraint à un repos total. Nos prompts rétablissements accompagnent le "Chef" à l'hôpital depuis lundi.

Dans la ligue de quilles féminine O'Keefe, le Marché Sélect est toujours en tête avec 65 points. Suivent dans l'ordre Salon Marielle 55, Marché Greenlay 50, Fleur de Lys 45, Marché Beaudoin 27 et Marché Marceau 22. Le plus haut simple de la semaine a été réussi par Lise Parent 159 et le plus haut triple par Jacqueline Couture 423.

Lise Spénard est toujours celle qui conserve la meilleure moyenne 128.5. Elle est suivie de Ginette Raymond 125.6, Jacqueline Couture 124.9, Bernadette Kendall 123.6 et Thérèse Gingues 121.

Il est à noter que les compétitions de motoneiges qui se dérouleront en fin de semaine sur le lac St-François-Xavier sont organisées par l'OTJ de l'endroit et non par le club de chasse et pêche tel que mentionné auparavant. Ceux qui désirent prendre part à ces compétitions qui auront lieu dimanche à compter de 11 heures doivent s'inscrire auprès de M. Jocelyn Simard.

Félicitations à Mme Roland Codère qui effectue un travail formidable dans l'organisation du carnaval de Windsor. Bien sûr il s'agit d'un travail qui nécessite la participation de toute une équipe mais le travail de Madame Codère en a frappé plusieurs!

Une invitation spéciale est faite aux membres et à leurs amis par le Club de chasse et pêche du lac St-François-Xavier de Brompton. A cette occasion, ils pourront, samedi soir, prendre connaissance des activités futures du Club et des projets qu'il a l'intention de mettre sur pied. Ce même soir, il y aura une soirée dansante avec l'excellent ensemble les Apollon.

Le Club de chasse et pêche du lac St-François tient également à préciser que le Jam Session qui devait avoir lieu dimanche dernier a été reporté au 12 mars étant donné la tempête qui s'est abattue sur la région. L'organisateur de la journée du 12 mars sera également Guy Jolin.

Il y aura un tournoi de dames à Windsor à compter de demain jusqu'à dimanche au local des Chevaliers de Colomb. Les dames de tous les âges et de toutes les catégories sont invitées à s'inscrire auprès de Gérard Vigneux. Ce tournoi est organisé dans le but de promouvoir ce sport pas tellement connu. Il y aura des trophées pour les gagnants des classes A, B et C.

D'autre part, les gagnants de chacune de ces catégories s'affronteront dans un tournoi qui déterminera le vainqueur et qui aura le titre du meilleur damiste de Windsor et aura par la suite à relever plusieurs défis.

Une soirée de hockey mineur aura lieu au centre Lemay de Windsor demain soir. Les équipes de l'Association du hockey mineur seront alors opposées à celles d'Acton Vale. Il s'agit de la reprise de quelques matches qui ont dû être contremandés au cours de la fin de semaine dernière à cause de la mauvaise température.

Il est rumeur présentement qu'une joute de hockey soit présentée vendredi soir prochain le 3 mars au centre Lemay de Windsor au profit de l'Association du hockey mineur de cette municipalité. Cette rencontre opposerait les Etincelles de CHLT Radio, CKTS et CHLT-Télé 7 aux dirigeants de ladite association.

Cours de maniement d'armes à feu

COOKSHIRE, (GP) — La Chambre de commerce de Cookshire organise pour le 29 février le premier et deuxièmes, des cours de maniement d'armes à feu qui se donneront à la salle de la Légion canadienne de Cookshire, à 7 heures p.m. et seront donnés par le professeur Jean-Guy Marois, d'East Angus.

WATERVILLE APPUIE LES PROJETS DE VAL-ESTRIE

WATERVILLE — Le conseil municipal de la ville de Waterville, dont M. Réginald Côté, est maire, a fait parvenir une résolution au ministère des Affaires sociales, en vue d'appuyer le projet de Val-Estrie en ce qui a trait à la construction de la piscine et du gymnase ainsi que des locaux pour les activités communautaires.

J'aimerais bien cela suivre un bon COURS DE PERSONNALITE

Je réalise que j'en ai besoin, que je ne profite pas de tous mes talents, que je pourrais avoir une vie mieux réussie, etc.

**MAIS**

Je ne suis pas disposé à signer un contrat m'engageant dans une chose que je ne connais pas.

**ALORS**

Venez nous voir, nous sommes tellement confiants en notre méthode que nous sommes fiers de publier les conditions que nous offrons à nos élèves et cela depuis plus de douze ans.

Avec nous, vous ne signez aucun engagement. Vous payez un faible montant à chacune des leçons auxquelles vous participez. Le cours comporte 12 soirées, dont une démonstration gratuite. Dix (10) leçons régulières (1 par semaine), une "onzième" leçon spéciale et gratuite.

Prix \$6 par semaine; couples mariés \$11. par semaine.

DEMONSTRATION GRATUITE: JEUDI, LE 24 FEVRIER, A 8 HEURES P.M. SALLE DU PAVILLON 335, rue Noël, Asbestos Si impossible le 24 février rendez-vous le 2 mars INSTITUT DE CULTURE PERSONNELLE DU QUEBEC INC. Bureau: 242 Lafayette, Laval Un certificat de culture personnelle est remis à la fin du cours.

LE ROUET ENR. VENTE 7e ANNIVERSAIRE les 24, 25 et 26 février

50c A cette occasion 10% DE REDUCTION SUR BIJOUX

72, rue St-Dominique — Tél.: jour: 752-4877 VICTORIAVILLE — Soir: 758-1189

CHRONIQUE SUR L'HABITATION (A titre d'information publique) VOTRE NOUVELLE MAISON NOUS INTERESSE AU PLUS HAUT POINT!

réf à gravier ou un tasseau biseauté est utilisé conjointement avec le solin au bord du toit lorsque le toit est recouvert de gravier. Lorsqu'une couverture multi-couches s'assemble à un mur (sauf dans le cas d'un mur à pavement de maçonnerie), la couverture est étendue à la vadrouille jusqu'à la lisse biseauté puis retournée le long du mur sur une hauteur d'au moins 6 pouces. Le papier de revêtement et le pavement sont alors posés sur la membrane du toit.

Lorsqu'une couverture multi-couches intersecte un mur à pavement de maçonnerie, la membrane du toit est installée de la même manière le long de la face de la maçonnerie. Un contre-solin est alors ajouté. Ce solin doit être enrobé dans le joint de mortier sur une profondeur d'au moins 1 pouce et descendre le long du mur sur une distance d'environ 6 pouces en recouvrant la membrane du toit d'au moins 4 pouces.

Couverture en tôle

Une couverture en tôle peut se présenter sous forme de grande feuille ou sous forme de bardeau, et ce dans une variété de modèles. Elle devra être installée conformément aux recommandations du fabricant. Il faut poser un rang de papier de revêtement ou de papier d'amiante entre la couverture et le revêtement du toit.

PLANCHER DE SOUS-SOL

Le plancher du sous-sol est habituellement mis en place après que la couverture est finie, que les conduites d'égoût et d'eau sont installées ainsi que le drain du plancher de sous-sol. Le béton pendant son durcissement émet de l'humidité qui peut fortement affecter le parquet ou les travaux de menuiserie. En conséquence, le plancher de sous-sol devra être mis en place avant la pose des couvre-sols de finition, ou des travaux de menuiserie, et le sous-sol devra être ventilé afin de permettre à l'humidité de s'échapper.

Le plancher-dalle au sous-sol devrait avoir au moins 3 pouces d'épaisseur et être incliné vers le drain du plancher. Il devrait y avoir au moins un drain de plancher situé près de l'espace réservé à la lessive.

Une couche de 5 pouces de matériaux granulaires grossiers constituant le hériçon, tels que du gravier ou de la pierre concassée, est généralement posée sous le plancher-dalle afin de restreindre le passage de l'humidité par capillarité depuis le sol et à travers de la dalle. Un pare-vapeur est quelquefois mis en place au lieu du hériçon, ou en plus de celui-ci afin de rendre le plancher étanche à l'humidité; cette mesure additionnelle est particulièrement désirable lorsqu'une couverture de sol sera plus tard posée sur la dalle au moyen d'un adhésif.

(Suite la semaine prochaine)

Message de la Société des Constructeurs d'Habitations de Sherbrooke et District Inc Bureau au 275, rue Lavallée — Tél.: 567-4762

LES ENTREPRISES NOR-GUY Inc. Entrepreneurs généraux 1418, Dufferin Sherbrooke 567-9980 et 562-4884	ROBERT & ROBERT Matériaux de construction St-François-Xavier de Brompton, Qué. — 845-2731	ROMEO FORTIER CONSTRUCTION 925, Arsenault — 567-9410 Sherbrooke	GASTON FAUTEUX CONSTRUCTION Deauville, Qué. 864-4617
--	---	---	--

VOUS  
TROUVEREZ PLUS FACILEMENT  
LE LOGEMENT OU LA MAISON  
QUE VOUS RECHERCHÉZ  
dans les annonces classées de  
**LA TRIBUNE**

# LA TRIBUNE

de lac-mégantic,  
east angus, cookshire

**Votre Jour CHANCEUX...**  
pourquoi pas aujourd'hui?  
Vous pouvez être gagnant  
en consultant nos pages  
D'ANNONCES CLASSÉES

SHERBROOKE, JEUDI, 24 FEVRIER 1972

PAGE 4



La reine du carnaval Magog-Orford 1972, Mlle Madeleine Lamontagne, assistée de René Teasdale, organisateur du tournoi de ballon-panier, remettant ici un trophée à Pierre Gervais, capitaine de l'équipe de la polyvalente du Sacré-Coeur de Granby, champion du tournoi en présence du bonhomme carnaval Magog-Orford.  
(Photo La Tribune, par Roger Le Clerc)

## East Angus en bref

EAST ANGUS, (GP) — Ceux et celles qui désirent se procurer des billets pour la parade de mode qui aura lieu "O Grand R" chemin d'Ascot Corner, au profit des Majorettes "La Parisienne" d'East Angus, devront s'adresser au No 832-2852 et au No 832-2152.

Dans la ligue de quilles indépendante, le classement individuel indique que Georges Reid a consolidé son emprise sur la première place, et nroulant un 589 pour porter sa moyenne à 186.4, soit plus de 7 points sur son plus proche adversaire A. Descoteaux. Ce dernier a porté sa moyenne à 179 avec un triple de 55. J. Paré est au troisième rang avec 176 de moyenne. Les autres vedettes de la semaine ont été J.G. Moore, avec un triple de 581, L. Bishop, avec 555, S. Lagoux et W. Ramsey se sont classés sur un pied d'égalité avec 548 chacun. Le classement des équipes s'est passablement reserré depuis deux semaines les équipes en tête ne comportent que peu de victoire. Le classement se lit comme suit: J. Paré, 18 points, B. Coucher, 17 points, E. Clark, 15 points, G. Reid, 14 points, W. Ramsey, 12 points et J.G. Moore, est en dernière position avec 8 points.

## En quelques lignes

LAC-MÉGANTIC (GD) — Un accrochage survenu en face de la gare du Canadien Pacifique a causé des dommages matériels estimés à \$300 aux automobiles de MM. Raymond Vachon et Bernard Gagnon, tous deux de Lac-Mégantic... l'accident n'a toutefois pas fait de blessés.

On déplore à Lac-Mégantic le décès de M. Herman Blais... le défunt était âgé de 59 ans...

On déplore à Lambton le décès de M. Gédéon Breton... le défunt était âgé de 82 ans...

Les flammes ont fait rage pendant plusieurs minutes dans la cheminée d'un immeuble à logements multiples de la rue Laval... les pompiers de la ville de Lac-Mégantic se sont rendus sur les lieux de ce début d'incendie qui n'a toutefois pas causé de pertes matérielles... l'alerte a cependant été chaude...

On déplore à Coburn Gore, poste-frontière américain situé à deux milles de Woburn, le décès de Mme Willie Stewart, née Dora Stewart... la défunte était âgée de 78 ans...

Le Carnaval d'hiver de Lac-Mégantic offre en fin de semaine une nouvelle gerbe d'activités au public... c'est ainsi que, samedi soir, à 7h.30, les porte-couleurs de "édition 1966 du Royal junior de Lac-Mégantic affronteront l'équipe qui défend cette année les couleurs locales dans la ligue Junior B des Cantons de l'Est... le Royal avait, on s'en souvient, remporté en 1966 le championnat provincial de sa catégorie... samedi soir, à huit heures, aura lieu une grande soirée dansante au gymnase du Centre de loisirs Mgr Bonin... l'orchestre réputé "Le Sex" fera les frais de la musique... il s'agit là d'une initiative du conseil des étudiants du Campus O... dimanche après-midi, un tournoi de dards sera disputé à la salle de la Légion canadienne... ce tournoi sera commandité par M. Fernand Fontaine, représentant régional des ventes pour la brasserie Labatt... il sera agrémenté du tirage de prix de présence à chaque demi-heure et les vainqueurs se verront remettre de magnifiques trophées... le tournoi s'achèvera par une soirée récréative... enfin, les amateurs de la molonerie et plus particulièrement les mordus de la vitesse ne seront pas laissés pour compte puisque des courses d'accélération seront disputées dans l'après-midi sur le lac, en face du boulevard des Vétérans... il y aura donc du plaisir pour tout le monde en fin de semaine au Carnaval d'hiver de Lac-Mégantic...

Savait-on qu'il y a vingt ans cette année qu'a été construit l'édifice de la Légion canadienne... l'immeuble a été érigé sur le site du marché public de Lac-Mégantic... l'endroit avait auparavant abrité la première génératrice d'électricité utilisée à Lac-Mégantic et c'est M. Emile Piché, plus tard technicien au barrage hydro-électrique du 10e rang, qui en assurait le bon fonctionnement...

## Magog en bref

MAGOG (RLC) — Dans la ligue 4 As Labatt, les Carreaux ont remporté les honneurs de la série semi-finale en battant les Tréflés au compte de 5-3 en supplémentaires. Mario Godbout, qui a marqué deux buts lors de cette joute, a marqué le but vainqueur à trois minutes en supplémentaires tandis que Jean-Claude Morin complétait le pointage dans un fillet désert. Clément Côté a également marqué deux buts pour les Carreaux. Dans l'autre joute, les Piques ont vaincu les Coeurs 5-1, égalisant ainsi leur chance de passer en finale.

La Commission scolaire catholique de Magog a démenagé ses bureaux au 95 Boul. Pie XII, soit au couvent St-Jean Bosco. Il est à noter que l'inscription pour la maternelle de l'an prochain se fera lundi, 28 février à cet endroit. On pourra s'y rendre compter de 9 à 11 h, 30 et de 13 à 17 heures. Il est très important pour les jeunes d'être inscrits à cette date.

# Diminution de la taxe scolaire

MAGOG (RLC) — La taxe scolaire pour les municipalités de Magog, Mansonville, St-Etienne, South Stukely, Omerville et Katevale connaîtra une diminution de 7 millions par rapport à l'année dernière. Ces municipalités, toutes

membres de la Commission scolaire catholique de Magog, s'étaient regroupées il y a maintenant 2 ou 3 ans. Un fait à souligner, lors de ce regroupement, plusieurs craignaient une hausse des taxes. Pourtant, selon les chiffres fournis par la Commission scolaire, le contraire s'est produit. En effet, de \$1.50 du millin en 1969-70, les taxes sont passées en 1970-71 à \$1.45 pour se retrouver pour 1971-72 à \$1.38.

Selon toutes constatations, cet-

te baisse des taxes dans la région est due à la baisse des dépenses inadmissibles, à l'augmentation des subventions gouvernementales et également à une meilleure administration. Il est à noter que ces taxes sont payées seulement par les propriétaires. Un autre fait assez explicite, c'est que l'imposition locale, soit ces taxes de propriétaires, ne couvrent que \$884,500 sur un budget total de près de \$3,400,000 en 1971-72.

# LES PROBLÈMES DE L'UNIFICATION DES VILLES FRONTALIÈRES

STANSTEAD, (MD) — Un total de 17 conseillers et maires venant de six municipalités différentes ont assisté à une jère

## Le ministère disposé à venir en aide à la firme Beauchesne

SHERBROOKE — Selon un représentant du ministère de l'Industrie du Québec, M. Maurice Turgeon, attaché de direction, ce ministère est toujours disposé à venir en aide à la firme Beauchesne, de Scottstown.

Le seul élément nouveau apporté dans la réponse du ministère est que celui-ci affirme que les subventions directes proviennent du fédéral alors que précédemment le député fédéral, M. Henry Latulippe, affirmait à son tour que les subventions directes sont versées seulement par le gouvernement provincial.

### La lettre

La lettre de M. Turgeon se lit comme suit: "Cette lettre fait suite à l'échange de correspondance que vous avez eu récemment avec M. Julien Arsenault, chef de cabinet de M. Gérard-D. Lévesque, au sujet de l'industrie mentionnée."

"Je tiens d'abord à vous faire part de quelques remarques générales suivantes: 1— Le programme de subvention qu'administrait le M.I.C. avait une durée limitée. Il ne valait que pour les entreprises qui avaient soumis une demande de subvention avant le 31 mars 1971 et qui s'engageaient à en avoir terminé avant le 31 mars. Cela signifie que les entreprises qui n'ont pas fait de demande avant le 31 mars 1971 ne peuvent recevoir de subvention en vertu de la Loi de l'aide au développement industriel régional. 2— Le programme de subvention imposait également certaines contraintes à l'entreprise. Je vous fais grâce de tous les détails mais il m'apparaît important de souligner les deux plus importantes: a) les subventions ne s'appliquaient qu'aux investissements ce qui n'inclut que les bâtisses et l'équipement; b) l'investissement minimum en bâtisses et équipement devait atteindre \$50,000. 3— Les programmes de subventions directes dont les entreprises peuvent se prévaloir actuellement sont du ressort du gouvernement fédéral, ministère de l'Expansion économique régionale. 4— La politique d'assistance financière actuelle du gouvernement du Québec est essentiellement contenue dans les lois 20 et 21. Ces lois ne prévoient pas de subvention au sens strict mais plutôt des prêts et des dégrèvements fiscaux."

"En ce qui a trait plus précisément à la firme Beauchesne de Scottstown, de dire M. Maurice Turgeon, nous sommes toujours disposés à lui venir en aide, comme nous l'avons fait dans le passé pour autant que les lois et la situation financière de l'entreprise le permettent. Au moment de sa dernière demande, il est vrai que l'aspect financier de cette entreprise posait quelques réserves, nous sommes cependant optimistes quant à la possibilité d'un arrangement entre la firme Beauchesne, ses banquiers et notre Société de Développement industriel."

## WATERVILLE APPUIE LES PROJETS DE VAL-ESTRIE

WATERVILLE — Le conseil municipal de la ville de Waterville, dont M. Réginald Côté, est maire, a fait parvenir une résolution au ministère des Affaires sociales, en vue d'appuyer le projet de Val-Estrie en ce qui a trait à la construction de la piscine et du gymnase ainsi que des locaux pour les activités communautaires.

La résolution du conseil municipal se lit comme suit: "Conformément aux politiques du ministère des Affaires sociales telles qu'énoncées au livre blanc sur l'enfance exceptionnelle, la municipalité de Waterville est favorable à un échange de bons procédés entre les organismes d'animation de la municipalité et Val-Estrie, centre psycho-éducatif. Le conseil municipal souhaite que soit prévu des échanges de services au niveau des ressources sportives dans l'élaboration des plans d'expansion de l'institution."

## Fondation des prêts-étudiants

PRINCEVILLE, (GAB) — Le président de la locale de Princeville de la Société des Artisans, M. Léonard Gaulin, et les directeurs ont obtenu de précieux renseignements sur la Fondation des prêts-étudiants. Ces informations leur ont été données par M. Gaston Roy de Victoriaville, président de la Régionale Bois-Francs-St-François de la Société des Artisans. Par cette Fondation des prêts-étudiants, les locales ont à leur disposition certains montants d'argent attribués au prorata du nombre de membres. Pour obtenir cette contribution financière, il suffit d'en faire la demande en donnant des précisions sur l'usage que l'on fera de ces fonds.

rencontre en 1972 concernant la question du regroupement des municipalités. La réunion convoquée par le maire de Stanstead M. Edward J. Struthers s'est déroulée à l'hôtel de ville de cet endroit mardi soir. Le but premier de cette réunion était d'entendre des explications sur le Bill C-276 concernant la fusion et les annexions. M. Ovide Héroux, fonctionnaire du gouvernement provincial et attaché au département des fusions et annexions a expliqué la situation.

Il semble que l'ancienne proposition des réformes municipales soient remises aux oubliettes pour quelque temps. Dorénavant l'on devra se préoccuper du Bill C-276 en ce qui concerne les fusions ou annexions. En gros, le Bill C-276 offre aux municipalités le choix de se fusionner d'eux-mêmes.

Le tout est volontaire pour l'instant et il ne serait pas question d'être forcé par les autorités gouvernementales. Le seul avantage selon un échevin de Stanstead serait l'octroi ou subvention accordé aux municipalités qui se fusionnent ou qui se regroupent. Il s'agit d'un montant de \$3, par capita, par année qui est remis dans les coffres de la nouvelle administration. Cette offre est répartie sur 5 ans.

### Présences

Il y avait 6 municipalités de représenter dont Stanstead (un maire, 3 échevins); Stanstead-Est (trois échevins); Beebe (un maire et un secrétaire); Ogden (le maire et un échevin); Canton de Stanstead (un maire et 3 échevins); et Rock Island (deux échevins). Selon un échevin de Stanstead, le maire de cet endroit a outrepassé ses droits puisque originairement la rencontre devait être pour les échevins de Rock Island et ceux de Stanstead...

L'on se souvient également que le maire de Rock Island, M. Edouard Girard avait souligné que

demeurent pour l'instant "la grande inconnue."

On se souvient également que les édiles de Rock Island et ceux de Stanstead avaient au printemps de 1971 accepté qu'une étude soit effectuée par le gouvernement sur les avantages et les désavantages d'une unification. Les études, menées par voie de résolutions n'ont jamais été présentées à Rock Island ou à Stanstead.

Aucune décision n'a été prise lors de cette réunion "appelée réunion d'information" sauf que l'on tentera de rencontrer les édiles de Rock Island lors d'une prochaine assemblée.

C'est le représentant du gouvernement provincial qui se chargera de cette mission pour tenter d'expliquer la situation aux édiles de Rock Island qui

de même domaine.

Selon ce qu'il a été possible d'entendre des futures projections au niveau des municipalités, les Villes frontalières seraient composées comme suit: Beebe et Rock Island ne sont pas intéressés à la fusion mais à défaut Beebe accepterait de se joindre avec Ogden. Par ailleurs la municipalité du Canton de Stanstead-Est, on aimerait mieux être avec Barnston-Ouest qui, au dire d'échevins de Stanstead-Est, ne serait pas intéressé à s'annexer avec Coaticook.

OUVERT TOUS LES SOIRS

**JOUEZ GAGNANT** avec votre

**IMPÔT SUR LE REVENU**

Vous gagnez toujours en consultant votre déclaration d'impôt à la succursale H&R BLOCK de votre arrondissement. Vous gagnez avec un rapport complet et précis qui vous fait profiter de toutes les réductions qui permettent les règlements. Pas d'inquiétude, vous savez de temps en temps vos économies de l'argent.

Declarations complètes \$5 et plus

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si vous commettez toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt nous acquitterons ceux-ci.

**H&R BLOCK LTEE**

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 350 succursales au pays

286, KING O. — SHERBROOKE — 601, KING E.

MAGOG 477, MAIN O. EAST ANGUS 189, ST-JACQUES COATICOOK 8, CHILD

C-63771 OUVERT TOUS LES JOURS 9 à 5, SAMEDI 9 à 5 — Tél. 567-6533 PAS D'APPOINTEMENT NECESSAIRE

**CHRONIQUE SUR L'HABITATION**

(A titre d'information publique)

**VOTRE NOUVELLE MAISON**

**NOUS INTERESSE AU PLUS HAUT POINT!**

Le premier rang de bardeau doit être posé en deux épaisseurs et les bardeaux de dessus doivent recouvrir les joints du bardeau en dessous, et les deux rangs doivent déborder d'environ 1 pouce au delà du bord du toit. Cette mesure de précaution empêche l'eau de remonter sous le bardeau. Les bardeaux doivent être espacés de 1/8 à 1/4 de pouce pour éviter le gonflement lorsqu'ils sont mouillés; les bardeaux les plus larges doivent être plus espacés. Les joints du rang inférieur doivent être recouverts d'au moins 1 1/2 pouce par le bardeau du rang supérieur. Les joints dans les rangs subséquents doivent être espacés de manière que le joint d'un rang ne soit pas en ligne avec un joint des deux derniers rangs.

Il n'est pas nécessaire d'utiliser plus de 2 clous pour chaque bardeau. La distance du clou à partir du gros bout du bardeau doit être la longueur du pureau plus 1 1/2 pouce tout en posant le clou à une distance de 1/4 de pouce de la rive. Par exemple, si le pureau du bardeau est de 5 pouces, il faut ajouter 1 1/2 pouce et ainsi le clou serait placé à 6 1/2 pouces du gros bout du bardeau. Le bardeau est fixé avec du clou à bardeau inoxydable ou galvanisé, de grosseur 14. Les bardeaux de plus de 8 pouces de largeur sont quelquefois tendus et cloués comme s'il s'agissait de 2 bardeaux.

**Finition ou faite et aux arêtes**

Les carrés de bardeau d'asphalte (1/2 d'une bande) sont utilisés sur une arête ou sur la faite et les clous ne doivent pas être apparents. Chaque bardeau recouvre le suivant de la même manière que dans le cas du toit.

Dans le cas du bardeau de bois, un bardeau de 6 pouces de largeur est posé de manière que le joint à recouvrement soit alternatif d'un côté et de l'autre, puis cloué de manière à ce que le clou ne paraisse pas. Un solin est quelquefois utilisé sous le bardeau de bois ou faite.

**Couverture multi-couches**

Les couvertures multi-couches sont posées par des compagnies qui se spécialisent dans ce genre de travail. Une couverture de ce genre peut être constituée de 3 rangs ou plus de feutre à toiture, chaque rang étant recouvert d'une couche de goudron ou de bitume posée à la vadrouille et la surface finale est enduite du même matériau puis recouverte de gravier qui s'enrobe dans le goudron ou le bitume, ou elle est recouverte d'un rang à surface granulaire.

La ligne du débord d'un toit en porte-à-faux est habituellement finie d'une garniture de rive ou d'un solin métallique. Un ar-

rêt à gravier ou un tasseau bisauté est utilisé conjointement avec le solin au bord du toit lorsque le toit est recouvert de gravier. Lorsqu'une couverture multi-couches s'assemble à un mur (sauf dans le cas d'un mur à parement de maçonnerie), la couverture est étendue à la vadrouille jusqu'à la lisse bisauté puis retournée le long du mur sur une hauteur d'au moins 6 pouces. Le papier de revêtement et le parement sont alors posés sur la membrane du toit.

Lorsqu'une couverture multi-couches intersecte un mur à parement de maçonnerie, la membrane du toit est installée de la même manière le long de la face de la maçonnerie. Un contre-solin est alors ajouté. Ce solin devrait être enrobé dans le joint de mortier sur une profondeur d'au moins 1 pouce et descendre le long du mur sur une distance d'environ 6 pouces en recouvrant la membrane du toit d'au moins 4 pouces.

**Couverture en tôle**

Une couverture en tôle peut se présenter sous forme de grande feuille ou sous forme de bardeau, et ce dans une variété de médèles. Elle devra être installée conformément aux recommandations du fabricant. Il faut poser un rang de papier de revêtement ou de papier d'amiante entre la couverture et le revêtement du toit.

**PLANCHER DE SOUS-SOL**

Le plancher du sous-sol est habituellement mis en place après que la couverture est finie, que les conduites d'égoût et d'eau sont installées ainsi que le drain du plancher de sous-sol. Le béton pendant son durcissement émet de l'humidité qui peut fortement affecter le parquet ou les travaux de menuiserie. En conséquence, le plancher de sous-sol devra être mis en place avant la pose des couvre-sols de finition, ou des travaux de menuiserie, et le sous-sol devrait être ventilé afin de permettre à l'humidité de s'échapper.

Le plancher-dalle au sous-sol devrait avoir au moins 3 pouces d'épaisseur et être incliné vers le drain du plancher. Il devrait y avoir au moins un drain de plancher situé près de l'espace réservé à la lessive.

Une couche de 5 pouces de matériaux granulaires grossiers constituant le hérissou, tels que du gravier ou de la pierre concassée, est généralement posée sous le plancher-dalle afin de restreindre le passage de l'humidité par capillarité depuis le sol et à travers de la dalle. Un pare-vapeur est quelquefois mis en place au lieu du hérissou, ou en plus de celui-ci afin de rendre le plancher étanche à l'humidité; cette mesure supplémentaire est particulièrement désirable lorsqu'une couverture de sol sera posée tard sur la dalle au moyen d'un adhésif.

(Suite la semaine prochaine)

Message de la

**Société des Constructeurs d'Habitations de Sherbrooke et District Inc**

Bureau au 275, rue Lavallée — Tél.: 567-4762

**LES ENTREPRISES NOR-GUY Inc.**  
Entrepreneurs généraux  
1414, Duval  
Sherbrooke  
562-990 et 562-6884

**ROBERT & ROBERT**  
Matériaux de construction  
St-François-Xavier de Brompton,  
Qué. — 845-2731

**ROMEO FORTIER**  
CONSTRUCTION  
925, Arsenault — 567-9410  
Sherbrooke

**GASTON FAUTEUX**  
CONSTRUCTION  
Deauville, Qué.  
864-4617

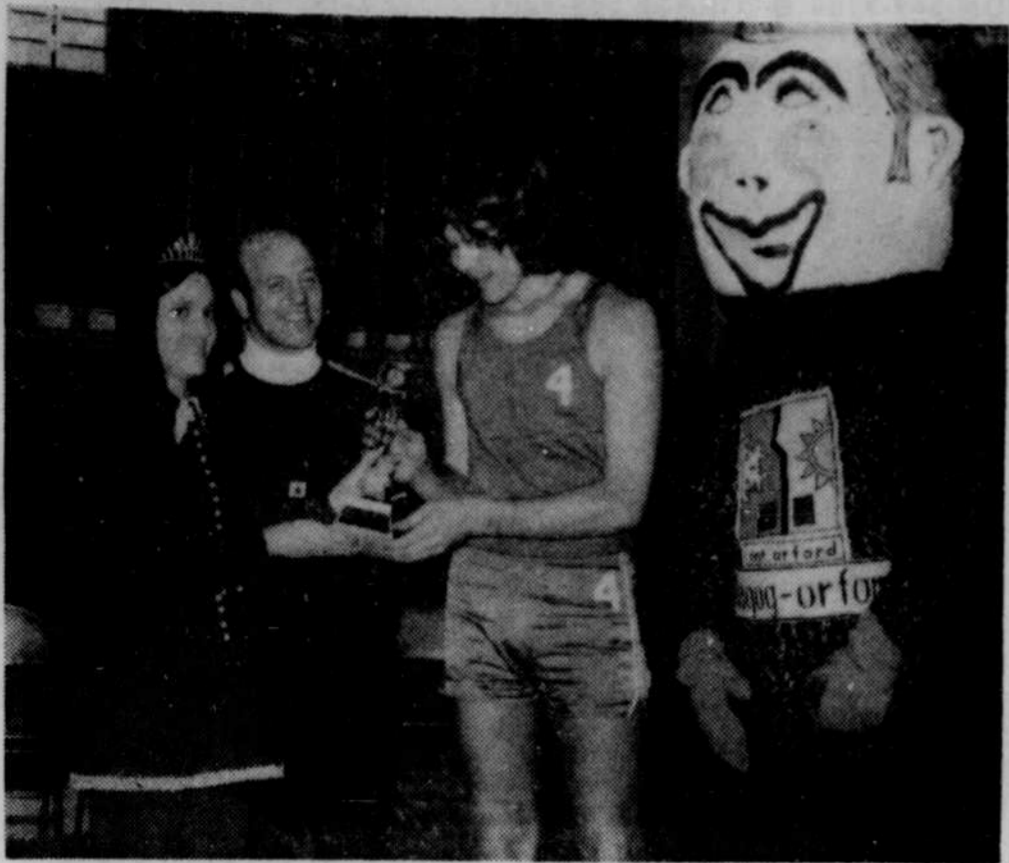
VOUS TROUVEREZ PLUS FACILEMENT LE LOGEMENT OU LA MAISON QUE VOUS RECHERCHEZ dans les annonces classées de LA TRIBUNE

# LA TRIBUNE de magog, coaticook, villes frontalières

SHERBROOKE, JEUDI, 24 FEVRIER 1972

PAGE 4

Votre Jour CHANCEUX... pourquoi pas aujourd'hui? Vous pouvez être gagnant en consultant nos pages D'ANNONCES CLASSEES



La reine du carnaval Magog-Orford 1972, Mlle Madeleine Lamontagne, assistée de René Teasdale, organisateur du tournoi de ballon-panier, remettant ici un trophée à Pierre Gervais, capitaine de l'équipe de la polyvalente du Sacré-Coeur de Granby, champion du tournoi en présence du bonhomme carnaval Magog-Orford. (Photo La Tribune, par Roger Le Clerc)

## Nouvelles express

**ROCK ISLAND, (MD)** — C'est ce soir à compter de 21 heures que les Jets de Rock Island de la ligue Junior C. des Cantons de l'est tenteront de niveler la série avec les Canadiens de Coaticook. La joute aura lieu à l'arena du collège anglais situé rue Riverside à Rock Island.

**Coaticook a remporté la première joute par le pointage de 6 à 4.** Selon plusieurs spectateurs de la région des Villes frontalières, Rock Island aurait dû remporter la première. De toute façon, le spartanisme des Jets sont très confiants pour ce soir...

Il y aura une journée mondiale de la prière à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus de Beebe le vendredi 3 mars. Cette cérémonie sera bilingue et comprendra des prières et des invocations. Le tout débutera à 15 heures.

**La partie de cartes qui a eu lieu récemment à Beebe, a remporté un éclatant succès.** Les profits nets ont été de \$124.75.

Les membres de la St-Jean-Baptiste des Villes frontalières (Beebe — Rock Island et Stanstead) sont cordialement invités à une soirée d'information qui aura lieu le 8 mars prochain à l'église Notre-Dame-de-la-Merci (au sous-sol) à compter de 20 heures. M. Marcel Bouteau de Sherbrooke répondra aux questions des membres. Le tout est gratuit.

**Les Moustiques de Beebe ont triomphé des Moustiques de Rock Island 2 à 1.** Charles Wallace a enregistré les 2 buts gagnants.

Que pensez-vous d'un gars qui brise la conduite de son véhicule? Il faut aussi préciser que l'auto ne partait pas...

**Le gérant de la banque Canadienne Impériale de Commerce de Rock Island, M. Pierre Blais semble travailler plus longtemps ces jours-ci à la banque...** soulignons que la fournaise de sa demeure a fait défaut...

La température s'est fâchée contre ceux qui prédisaient du beau temps après la tempête... seulement on a oublié de dire du beau temps froid... selon les dires, il faisait au alentours de 30 degrés sous zéro hier matin aux Villes frontalières...

**Pour finir l'histoire "comme on dit" une panne d'électricité d'environ 3 heures hier avant-midi.**

Il y a eu au total 47 inscriptions pour la classe maternelle de 1972-1973 soit une diminution de 11 par rapport à la présente classe. Il se peut toutefois qu'il y ait des inscriptions en retard pour différentes raisons comme le déménagement ou autres.

**S'il y avait d'autres inscriptions pour la classe maternelle de 1972-1973, l'on a qu'à s'adresser au secrétaire-trésorier, M. Laurier Plouffe pour plus de détails ou la directrice.**

## Magog en bref

**MAGOG (RLC)** — Dans la ligue 4 As Labatt, les Carreaux ont remporté les honneurs de la série semi-finale en battant les Trèfles au compte de 5-3 en supplémentaires. Mario Godbout, qui a marqué deux buts lors de cette joute, a marqué le but vainqueur à trois minutes en supplémentaires tandis que Jean-Claude Morin complétait le pointage dans un filet désert. Clément Côté a également marqué deux buts pour les Carreaux. Dans l'autre joute, les Piques ont vaincu les Coeurs 5-1, égalisant ainsi leur chance de passer en finale.

**La Commission scolaire catholique de Magog a déménagé ses bureaux au 95 Boul. Pie XII, soit au couvent St-Jean Bosco. Il est à noter que l'inscription pour la maternelle de l'an prochain se fera lundi, 28 février à cet endroit. On pourra s'y rendre compter de 9 à 11 h, 30 et de 13 à 17 heures. Il est très important pour les jeunes d'être inscrits à cette date.**

Le club des Lions de Magog a convoqué une vingtaine d'étudiants de Magog à une réunion spéciale à compter de 19 heures ce soir à la bibliothèque dans le sous-sol de l'église St-Patrice. Cette réunion est en vue de l'étude d'un projet majeur et d'envergure pour Magog.

**Les Filles d'Isabelle de Magog organisent un tournoi de quilles à la salle de la rue Laurier. Ce tournoi débutera le samedi 26 février à compter de 20 heures.**

Il y aura une clinique de puériculture aujourd'hui, et ce n'est pas dans le cadre du carnaval Magog-Orford, à la salle municipale d'Omerville de 14 à 15 heures.

Cette fois, dans le cadre du carnaval Magog-Orford, il y aura une soirée de "Hommage au bénévolat" au centre des Loisirs. A cette occasion, on rendra hommage à plusieurs membres d'organismes de Magog pour leur travail formidable pour la population.

Parmi ceux-ci, on peut citer les Loisirs de Magog Inc., les Lions, les Dames Auxiliaires de l'hôpital La Providence, les Comités sportifs. Il n'est point nécessaire de mentionner le travail acharné et énorme effectué par les personnes qui seront honorées lors de cette soirée.

A cette occasion, les frais de la musique seront assurés par le trio Rolland Breton. L'animateur sera Jacques Mercure et l'admission est de \$1.25. Le tout débutera à 20 heures. Souhaitons que le carnaval

## WATERVILLE APPUIE LES PROJETS DE VAL-ESTRIE

**WATERVILLE** — Le conseil municipal de la ville de Waterville, dont M. Réginald Côté, est maire, a fait parvenir une résolution au ministre des Affaires sociales, en vue d'appuyer le projet de Val-Estrie en ce qui a trait à la construction de la piscine et du gymnase ainsi que des locaux pour les activités communautaires.

La résolution du conseil municipal se lit comme suit: "Conformément aux politiques du ministère des Affaires sociales telles qu'énoncées au livre blanc sur l'enfance exceptionnelle, la municipalité de Waterville est favorable à un échange de bons procédés entre les organismes d'animation de la municipalité et Val-Estrie, centre psycho-éducatif. Le conseil municipal souhaite que soit prévu des échanges de services au niveau des ressources sportives dans l'élaboration des plans d'expansion de l'institution."

## Un rapport d'une origine inconnue

**EAST ANGUS** — M. Roger Couture n'a jamais fait parvenir à La Tribune de rapport concernant le transfert de la machine de la Domtar à Toronto.

C'est ce qu'il est possible d'affirmer et afin de mettre fin aux doutes qui peuvent subsister dans l'esprit de la population à cet effet, voici comment s'est déroulée la publication.

Le document, qui a été publié par La Tribune, faisait partie d'un groupe de documents parvenus à un journaliste de La Tribune comme étant des papiers officiels de la ville. Ces documents ont donc été publiés sans plus de vérification. Le document sur la machine a été publié intégralement. La seule identification était faite à la main disant: "Rapport de M. Roger Couture".

Une fois le texte publié, une enquête révélait qu'aucun rapport n'a été remis par écrit par M. Couture. D'où venait ce rapport écrit? La lumière reste à faire à ce sujet.

Selon M. Couture, celui-ci n'aurait fourni que des notes au conseil municipal à la suite d'un souper non officiel avec les dirigeants de la compagnie. D'ailleurs, M. Couture avait été mandaté pour rencontrer les autorités de la Domtar afin d'obtenir leur version de l'affaire.

## Fondation des prêts-étudiants

**PRINCEVILLE, (GAB)** — Le président de la locale de Princeville de la Société des Artisans, M. Léonard Gaulin, et les directeurs ont obtenu de précieux renseignements sur la Fondation des prêts-étudiants. Ces informations leur ont été données par M. Gaston Roy de Victoriaville, président de la Régionale Bois-Francs-St-François de la Société des Artisans. Par cette Fondation des prêts-étudiants, les locaux ont à leur disposition certains montants d'argent attribués au prorata du nombre de membres. Pour obtenir cette contribution financière, il suffit d'en faire la demande en donnant des précisions sur l'usage que l'on fera de ces fonds.

# Diminution de la taxe scolaire

**MAGOG (RLC)** — La taxe scolaire pour les municipalités de Magog, Mansonville, St-Etienne, South Stukely, Omerville et Katevale connaîtra une diminution de 7 millions par rapport à l'année dernière. Ces municipalités, toutes

membres de la Commission scolaire catholique de Magog, s'étaient regroupées il y a maintenant 2 ou 3 ans. Un fait à souligner, lors de ce regroupement, plusieurs craignaient une hausse des taxes. Pourtant, selon les chiffres fournis par la Commission

scolaire, le contraire s'est produit. En effet, de \$1.50 du millin en 1969-70, les taxes sont passées en 1970-71 à \$1.45 pour se retrouver pour 1971-72 à \$1.38.

Selon toutes constatations, cet

est à noter que ces taxes sont

payées seulement par les propriétaires. Un autre fait assez explicite, c'est que l'imposition locale, soit ces taxes de propriétaires, ne couvrent que \$884,500 sur un budget total de près de \$3,400,000 en 1971-72.

## LES PROBLÈMES DE L'UNIFICATION DES VILLES FRONTIÈRES

**STANSTEAD, (MD)** — Un total de 17 conseillers et maires venant de six municipalités différentes ont assisté à une tère

### Le ministère disposé à venir en aide à la firme Beausnesne

**SHERBROOKE** — Selon un représentant du ministère de l'Industrie du Québec, M. Maurice Turgeon, attaché de direction, ce ministère est toujours disposé à venir en aide à la firme Beausnesne, de Scotstown.

Le seul élément nouveau apporté dans la réponse du ministère est que celui-ci affirme que les subventions directes proviennent du fédéral alors que précédemment le député fédéral, M. Henry Latulippe, affirmait à son tour que les subventions directes sont versées seulement par le gouvernement provincial.

### La lettre

La lettre de M. Turgeon se lit comme suit: "Cette lettre fait suite à l'échange de correspondance que vous avez eu récemment avec M. Julien Arsenault, chef de cabinet de M. Gérard-D. Lévesque, au sujet de l'industrie mentionnée."

"Je tiens d'abord à vous faire part de quelques remarques générales suivantes: 1— Le programme de subvention qu'administrait le M.I.C. avait une durée limitée. Il ne valait que pour les entreprises qui avaient soumis une demande de subvention avant le 31 mars 1971 et qui s'engageaient à en avoir terminé avant le 31 mars. Cela signifie que les entreprises qui n'ont pas fait de demande avant le 31 mars 1971 ne peuvent recevoir de subvention en vertu de la Loi de l'aide au développement industriel régional. 2— Le programme de subvention imposait également certaines contraintes à l'entreprise. Je vous fais grâce de tous les détails mais il m'apparaît important de souligner les deux plus importantes: a) les subventions ne s'appliquent qu'aux investissements ce qui n'inclut que les bâtisses et l'équipement; b) l'investissement minimum en bâtisses et équipement devait atteindre \$50,000. 3— Les programmes de subventions directes dont les entreprises peuvent se prévaloir actuellement sont le ressort du gouvernement fédéral, ministère de l'Expansion économique régionale. 4— La politique d'assistance financière actuelle du gouvernement du Québec est essentiellement contenue dans les lois 20 et 21. Ces lois ne prévoient pas de subvention au sens strict mais plutôt des prêts et des dégrèvements fiscaux."

"En ce qui a trait plus précisément à la firme Beausnesne de Scotstown, de dire M. Maurice Turgeon, nous sommes toujours disposés à lui venir en aide comme nous l'avons fait dans le passé pour autant que les lois et la situation financière de l'entreprise le permettent. Au moment de sa dernière demande, il est vrai que l'aspect financier de cette entreprise posait quelques réserves, nous sommes cependant optimistes quant à la possibilité d'un arrangement entre la firme Beausnesne, ses banquiers et notre Société de Développement industriel."

### Cours de maniement d'armes à feu

**COOKSHIRE, (GP)** — La Chambre de commerce de Cookshire organise pour le 29 février le premier et deux mars, des cours de maniement d'armes à feu qui se donneront à la salle de la Légion canadienne de Cookshire, à 7 heures p.m. et seront donnés par le professeur Jean-Guy Marois, d'East Angus.

Il est à noter que l'âge requis est de 18 ans et que toute personne n'ayant suivi ces cours, ne pourra se procurer son permis à la prochaine saison de chasse.

**Inscription**

Toutes les personnes intéressées à suivre et à obtenir leur certificat devront s'adresser à Richard Thibault, au No 875-3381 le jour et à 875-3839 après cinq heures.

La date limite pour les inscriptions est fixée au 26 février.

rencontre en 1972 concernant la question du regroupement des municipalités. La réunion convoquée par le maire de Stanstead M. Edward J. Struthers s'est déroulée à l'hôtel de ville de cet endroit mardi soir. Le but premier de cette réunion était d'entendre des explications sur le Bill C-276 concernant la fusion et les annexions. M. Ovide Héroux fonctionnaire du gouvernement provincial et attaché au département des fusions et annexions a expliqué la situation.

Il semble que l'ancienne proposition des réformes municipales soient remises aux oubliettes pour quelque temps. Dorénavant l'on devra se préoccuper du Bill C-276 en ce qui concerne les fusions ou annexions. En gros, le Bill C-276 offre aux municipalités le choix de se fusionner d'eux-mêmes.

Le tout est volontaire pour l'instant et il ne serait pas question d'être forcé par les autorités gouvernementales. Le seul avantage selon un échevin de Stanstead serait l'octroi ou subvention accordé aux municipalités qui se fusionnent ou qui se regroupent. Il s'agit d'un montant de \$3. par capita, par année qui est remis dans les coffres de la nouvelle administration. Cette offre est répartie sur 5 ans.

### Présences

Il y avait 6 municipalités de représenter dont Stanstead (un maire, 3 échevins); Stanstead-Est (trois échevins); Beebe (un maire et un secrétaire); Ogden (le maire et un échevin); Canton de Stanstead (un maire et 3 échevins); et Rock Island (deux échevins). Selon un échevin de Stanstead, le maire de cet endroit a outrepassé ses droits puisque originalement la rencontre devait être pour les échevins de Rock Island et ceux de Stanstead...

L'on se souvient également que le maire de Rock Island, M. Edouard Girard avait souligné que

Rock Island n'était pas intéressé à se fusionner avec Stanstead et que c'était également l'opinion des autres échevins. Le maire Girard avait également déclaré qu'il était plutôt intéressé à un regroupement de plusieurs municipalités tel que l'avait proposé la réforme des municipalités en mars 1971, par le ministre Tessier.

Il n'y avait que deux échevins de Rock Island, MM. Robert Alger et Albert Simoneau. La réunion en question a duré près de 2 heures avec surtout une bonne période de questions et d'échanges d'idées sur "l'affaire regroupement". Le maire de Beebe M. Hugo Lapenna ne s'est pas gêné pour souligner que la population de cette municipalité s'était faite rouler par ces fusions ou annexions... et qu'il était toujours inquiet de ces régionales. Sur ce, M. Héroux a répliqué qu'il ne s'agissait pas du même domaine.

Selon ce qu'il a été possible d'entendre des futures projections au niveau des municipalités, les Villes frontalières seraient composées comme suit: Beebe et Rock Island ne sont pas intéressés à la fusion mais à défaut Beebe accepterait de se joindre avec Ogden. Par ailleurs la municipalité du Canton de Stanstead-Est, on aimerait mieux être avec Barnston-Ouest qui, au dire d'échevins de Stanstead-Est, ne serait pas intéressé à s'annexer avec Coaticook.

D'autre part à Stanstead, les échevins seraient prêts (presque 90 p. cent) à se fusionner avec Rock Island qui, selon les propos du maire de cet endroit, ne veut rien savoir de Stanstead... Pour ce qui est de la fusion ou du regroupement à 5 ou 6 selon que la municipalité du Canton de Stanstead soit rejetée ou acceptée il n'y a (toujours selon les propos tenus par les représentants des municipalités présents à la réunion) pas de possibilité à moins d'être forcé par les gouvernements.

### Résultats

Aucune décision n'a été prise lors de cette réunion "appelée réunion d'information" sauf que l'on tentera de rencontrer les édiles de Rock Island lors d'une prochaine assemblée. C'est le représentant du gouvernement provincial qui se chargera de cette mission pour tenter d'expliquer la situation aux édiles de Rock Island qui

demeurent pour l'instant "la grande inconnue."

On se souvient également que les édiles de Rock Island et ceux de Stanstead avaient au printemps de 1971 accepté qu'une étude soit effectuée par le gouvernement sur les avantages et les désavantages d'une unification. Les études demandées par voie de résolutions n'ont jamais été présentées à Rock Island ou à Stanstead.

OUVERT TOUS LES SOIRS

**JOUEZ GAGNANT** avec votre

**IMPÔT SUR LE REVENU**

Declarations complètes \$5 et plus

AMERICO LIFE

Garantie

H&R **BLOCK** LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 350 succursales au pays

286, KING O. — SHERBROOKE — 601, KING E.

MAGOG 477, MAIN O. EAST ANGUS 189, ST-JACQUES COATICOOK 8, CHILD

OUVERT TOUS LES JOURS 9 à 5, SAMEDI 9 à 5 — Tél.: 567-5333

**CHRONIQUE SUR L'HABITATION**

(A titre d'information publique)

**VOTRE NOUVELLE MAISON NOUS INTERESSE AU PLUS HAUT POINT!**

**SOCIÉTÉ DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DE SHERBROOKE ET DISTRICT INC.**

**(SUITE DU 10 FEVRIER)**

**Le premier rang de bardou doit être posé en deux épaisseurs et les bardou de dessus devraient recouvrir les joints du bardou en dessous, et les deux rangs devraient déborder d'environ 1 pouce au delà du bord du toit. Cette mesure de précaution empêchera l'eau de remonter sous le bardou. Les bardou devraient être espacés de 1/8 à 1/4 de pouce pour éviter au gonflement lorsqu'ils sont mouillés; les bardou de plus larges devraient être plus espacés. Les joints du rang inférieur devraient être recouverts d'au moins 1 1/2 pouce par le bardou du rang supérieur. Les joints dans les rangs subséquents devraient être espacés de manière que le joint d'un rang ne soit pas en ligne avec un joint des deux derniers rangs.**

Il n'est pas nécessaire d'utiliser plus de 2 clous pour chaque bardou. La distance du clou à partir du gros bout du bardou devrait être la longueur du bardou plus 1 1/2 pouce tout en posant le clou à une distance de 3/4 de pouce de la rive. or exemple, si le bardou du bardou est de 5 pouces, il faut ajouter 1 1/2 pouce et ainsi le clou serait placé à 6 1/2 pouces du gros bout du bardou. Le bardou est fixé avec du clou à bardou inoxydable ou galvanisé, de grosseur 14. Les bardou de plus de 8 pouces de largeur sont quelquefois fendus et cloués comme s'il s'agissait de 2 bardou.

**Finition au faite et aux arêtes**

Les carrés de bardou d'asphalte (1/2 d'une bande) sont utilisés sur une arête ou sur le faite et les clous ne doivent pas être apparents. Chaque bardou recouvre le suivant de la même manière que dans le cas du toit.

Dans le cas du bardou de bois, un bardou de 6 pouces de largeur est posé de manière que le joint à recouvrement soit alternativement d'un côté et de l'autre, puis cloué de manière à ce que le clou ne paraisse pas. Un solin est quelquefois utilisé sous le bardou de bois au faite.

**Couverture multi-couches**

Les couvertures multi-couches sont posées par des compagnies qui se spécialisent dans ce genre de travail. Une couverture de ce genre peut être constituée de 3 rangs ou plus de feutre à toiture, chaque rang étant recouvert d'une couche de goudron ou de bitume posée à la vadrouille et la surface finale est enduite du même matériau puis recouverte de gravier qui s'enrobe dans le goudron ou le bitume, où elle est recouverte d'un rang à surface granulaire.

La ligne du débord d'un toit en porte-à-faux est habituellement finie d'une garniture de rive ou d'un solin métallique. Un or-

**Message de la**

**Société des Constructeurs d'Habitations de Sherbrooke et District Inc**

Bureau au 275, rue Lavallée — Tél.: 567-4762

<b>LES ENTREPRISES NOR-GUY Inc.</b> Entrepreneurs généraux 1414, Dorval Sherbrooke 562-9960 et 562-4884	<b>ROBERT &amp; ROBERT</b> Matériaux de construction St-François-Xavier de Brompton, Qué. — 845-2731	<b>ROMÉO FORTIER</b> CONSTRUCTION 925, Arsenault — 567-9410 Sherbrooke	<b>GASTON FAUTEUX</b> CONSTRUCTION Deauville, Qué. 864-4617
---	---	---	--

(Suite la semaine prochaine)

## Les Braves terminent leur saison régulière sur leur propre glace

THETFORD MINES, (AG) — Les Braves de Thetford Mines termineront leur saison régulière en disputant deux parties devant leurs propres partisans. Ce soir, ils recevront la visite des Castors de Sherbrooke à 20h.30 tandis que demain soir, ils seront les hôtes des Acadiens d'Asbestos qui sont assurés du championnat de la saison régulière.

Après avoir connu leur pire série de défaites de toute la saison, ne remportant qu'une victoire en six joutes, les Braves se sont ressaisis mardi soir alors qu'ils ont infligé un revers de 4-1 aux Maroons de Waterloo.

Les jeunes troupiers du pilote Germain St-Hilaire se doivent absolument de gagner leurs deux dernières joutes pour rejoindre le Royal de Lac-Mégan-

tic au 2e rang car on peut s'attendre à ce que cette équipe l'emporte dans son dernier match contre Sherbrooke.

Si les Braves réussissent à rejoindre le Royal, l'exclusivité de la 2e place leur sera accordée automatiquement en raison du fait qu'ils auront remporté plus de victoires et compté plus de buts que cette équipe.

Contre les Castors de Sherbrooke, les Braves ont remporté 6 victoires en 7 joutes. Contre les Acadiens, ils ont subi quatre défaites à Asbestos tandis qu'au Centre des Loisirs, ils ont gagné deux parties sur trois.

Les Braves débiteront leur série éliminatoire quart de finale 4 de 7 dimanche soir sur leur propre glace contre Magog ou Waterloo.

## Les compteurs chez les Braves

THETFORD MINES, (AG) — Serge Charland qui est déjà assuré depuis environ un mois de remporter le championnat des compteurs chez les Braves de Thetford Mines, a maintenant une avance de 27 points sur Nelson Hudon qui vient au 2e rang. Charland totalise présentement 80 points avec 38 buts et 42 passes.

Les Braves ont marqué 223 buts jusqu'ici tandis que les cerbères Alain Juneau et Francis Bonneville en ont alloué 173. Nelson Hudon est toujours le joueur le plus gentilhomme sur la glace avec deux minutes de punition seulement tandis que Bernard Beaudoin a passé pas moins de 234 minutes au banc.

### COMPTEURS DES BRAVES

Après la joute du 22 février

	P.-J.	Buts	Ass.	Total Pun
Serge Charland	46	38	42	80 25 min.
Nelson Hudon	45	28	25	53 2 min.
Bernard Beaudoin	42	14	38	52 234 min.
Bernard Poulin	44	21	30	51 15 min.
André Charest	46	18	32	50 64 min.
Gésard Grenier	44	26	22	48 43 min.
Michel Ashby	40	22	18	40 37 min.
Mario Grondin	46	8	21	29 195 min.
Jean Paré	45	10	18	28 21 min.
Alain Vachon	34	11	13	24 14 min.
Luc Goulet	41	4	18	22 27 min.
Bernard Morin	27	9	11	20 30 min.
Denis Ringuette	44	2	13	15 147 min.
Alain Dumas	45	5	6	11 25 min.
Alain Perron	5	3	8	11 2 min.
Jacques Garneau	12	1	8	9 30 min.
Claude Rousseau	33	0	1	1 30 min.
Alain Juneau	28	0	1	1 21 min.
Francis Bonneville	21	0	0	0 2 min.

Buts comptés: 223.  
Buts contre Juneau: 95 en 25 5-6 parties; Moy.: 3,67.  
Buts contre Bonneville: 78 en 20 1-6 parties; Moy.: 3,83.  
Total: 173 en 46 parties; Moy.: 3,76.

## Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (MD) — Brrrr! Il faisait un froid sibérien, hier matin, dans la région de l'Amiante. Le thermomètre est descendu jusqu'à 35 degrés en-dessous de zéro. Un froid pour écorner les boeufs...

Les créditistes du Québec sont aux prises avec un véritable déchirement! M. Bernard Dumont, député créditiste de Mégantic à l'Assemblée nationale, a fait une violente sortie contre plusieurs de ses collègues, notamment M. Phil Cossette, président provincial de l'exécutif du Crédit social. "Des créditistes incompetents et sans expérience trament un complot depuis un an pour avoir la tête du chef Camil Samson. Je sais pertinemment que les militants créditistes sont derrière M. Samson", a dit M. Bernard Dumont de sa chambre d'hôpital. En fustigeant ainsi plusieurs de ses collègues, M. Dumont confirme sa confiance en M. Camil Samson.

La tenue prochaine d'élections générales au Canada fait courir bien des bruits dans la circonscription de Frontenac. C'est ainsi que la rumeur la plus récente veut que le Bloc Québécois, un parti politique nouvellement formé au Québec, présente un candidat dans le comté de Frontenac. On sait que le Bloc Québécois veut envoyer des québécois dynamiques au parlement fédéral. Jusqu'à quel point cette rumeur est-elle sérieuse?

Le conseil municipal de Thetford Mines a amendé son règlement régissant l'imposition des permis, des licences et des taxes d'affaires.

Voilà maintenant qu'on parle d'un candidat indépendant dans le comté de Frontenac aux prochaines élections fédérales! Un parti serait même en formation pour appuyer ce candidat. Les thèmes de ce nouveau parti seraient la paix, le bonheur, la liberté, la justice, la santé et la prospérité...

Les 43 étudiants inscrits en deuxième année de la concentration techniques minières du CEGEP de Thetford Mines fulminent contre l'un de leurs professeurs. Ils exigent même sa démission. Par contre, la direction du CEGEP est formelle. Le professeur en question ne sera pas limogé.

L'équipe féminine de ballon-volant de l'école polyvalente de Black Lake a remporté le championnat de l'Association de sport scolaire de la région de Québec. Elle s'est ainsi mérité le droit de représenter la région de Québec au troisième championnat provincial de ballon-volant qui se tiendra le 26 février à Rouyn-Noranda.

L'an prochain, la semaine théâtrale de la Commission scolaire régionale de l'Amiante subira d'importantes transformations. La formule actuelle a fait son temps...

La Commission scolaire régionale de l'Amiante tiendra encore cette année son banquet du mérite sportif. La date et l'endroit seront dévoilés plus tard.

Deux équipes de la CSRA participeront au championnat de basket-ball de l'Association de sport scolaire de la région de Québec qui se déroulera les 11 et 12 mars à Québec.

La Commission scolaire régionale de l'Amiante tiendra trois mini-tournois de basket-ball les 26 février, 11 et 25 mars, à l'intention des jeunes de 13 et 14 ans.

Au cours du mois d'avril, le tournoi de hand-bal de l'Association de sport scolaire de la région de Québec aura lieu à Thetford Mines. Au fait, depuis le 22 décembre 1971 que la CSRA est affiliée à l'Association de sport scolaire de la région de Québec, laquelle regroupe actuellement neuf Commissions scolaires régionales et quatre institutions indépendantes.

L'Association scout de l'Amiante invite tous ses membres, leurs parents et leurs amis à une soirée sociale qui aura lieu demain, à 20h.30, au club de raquettes "Le Gaillard". Cette soirée est organisée pour souligner la semaine du scoutisme d'une façon tangible.

# Cinq personnes sur le pavé et \$15,000 de dommages matériels

THETFORD MINES, (MD) — Cinq personnes jetées sur le pavé et des pertes matérielles de l'ordre de \$15,000; tel est le bilan d'un incendie qui a dévasté, hier avant-midi, une maison de deux logements sise au 1205 Avenue Labbé, à Thetford Mines.

M. Aurèle Grondin, propriétaire de la maison, habitait le premier étage. Son gendre, M. Denis Côté occupait le logement du deuxième plancher.

Les flammes auraient pris naissance dans l'entre-toit pour ensuite se propager aux quatre coins de la maison. Les sapeurs de Thetford Mines furent mandés sur les lieux vers les 7 heures hier matin. Une heure plus tard, les pompiers contrôlaient l'incendie.

fondrée, la maison est considérée comme une perte totale. Les occupants des deux logements ont pratiquement perdu tous leurs biens dans l'incendie. La nature exacte du feu sera vraisemblablement déterminée aujourd'hui. On présume que le système électrique a flanqué quelque part pour allumer cet incendie.

## POLYBEC



S'agit-il d'œuvres en bois produites par un de nos artistes québécois? Non, tous ces objets sont en matière plastique et ont été réalisés à Thetford Mines par la firme Polybec. Même de proche, l'illusionniste parfaite.

(Photo La Tribune, Thetford Mines)

## Visite à l'usine Polybec de Thetford

THETFORD MINES, (CG) — Les membres de la Caisse d'entraide économique de la région de l'Amiante et ceux de la Chambre de commerce de Thetford Mines ont visité hier après-midi l'usine locale Polybec, une entreprise qui transforme les matières plastiques.

Dans une courte allocution qu'il prononçait lors du dîner, M. Benoit Martel, vice-président de Polybec et directeur des opérations techniques, a rappelé que la compagnie avait été fondée en 1969 mais

que les opérations n'avaient véritablement débuté qu'à la fin de 1970. La construction de l'édifice ainsi que l'achat de l'équipement ont nécessité des investissements d'environ \$400,000. Le ministère de l'Expansion économique régionale a toutefois octroyé une subvention de \$158,000 dont une tranche de \$113,000 a déjà été versée. Sur une période de quatre ou cinq ans, cette aide du gouvernement central devait permettre la création d'une cinquantaine d'emplois; l'usine actuelle en compte environ

quinze. M. Martel a donné deux raisons principales pour expliquer l'existence de Polybec, soit la pénurie et le coût très élevé des matériaux en bois ainsi que les immenses possibilités qu'offrent les matières plastiques dans l'industrie du meuble. C'est d'ailleurs dans ce dernier secteur que Polybec travaille principalement. Elle devait initialement produire des plus grosses pièces mais des problèmes technologiques ont retardé cette perspective à une date ultérieure.



M. Benoit Martel, vice-président et directeur des opérations techniques chez Polybec, a donné diverses explications aux membres de la Caisse d'entraide économique et à ceux de la Chambre de commerce qui ont visité l'usine hier après-midi.

(Photo La Tribune, Thetford Mines)

## Les professeurs des écoles polyvalentes de Disraeli et de Black Lake victorieux

THETFORD MINES, (MD) — Les professeurs de l'école polyvalente de Disraeli et les professeurs de l'école polyvalente de Black Lake ont remporté des victoires lors du premier programme double de la ligue régionale de basketball O'Keefe.

Les professeurs de l'école polyvalente de Disraeli ont difficilement triomphé des Tigres de Thetford Mines par le pointage de 54-52. Ghislain Croteau fut l'étoile individuelle des vainqueurs avec une performance de 22 points. Nelson Bergeron a brillé dans la défaite en enregistrant 17 points.

Dans l'autre affrontement, les professeurs de l'école polyvalente de Black Lake ont facilement vaincu les professeurs de l'école secondaire de Thetford Mines au compte de 44-23. Jocelyn Brisson s'est signalé par la formation victorieuse en mar-

quant 12 points. Dans le camp des vaincus, Fernand Nadeau a riposté avec 8 points.

Les prochaines rencontres de ce nouveau circuit auront lieu le 29 février. Les Tigres de Thetford Mines visiteront les professeurs de l'école polyvalente de Black Lake. Les professeurs de l'école polyvalente de Disraeli seront les hôtes de leurs confrères de Thetford Mines.



La ligue régionale de ballon-panier O'Keefe a été inaugurée officiellement mardi soir dernier à l'école polyvalente de Disraeli. Ci-haut, MM. Jacques Roberge, arbitre en chef; Laurent Lamarra, capitaine d'une équipe; Claude Vallée, président; Maurice Legendre, agent O'Keefe pour la région ainsi que Nelson Bergeron, capitaine d'une des formations du circuit.

(Photo La Tribune, Thetford Mines)

## Facilité à appliquer le règlement no 7 par la Commission scolaire régionale

THETFORD MINES, (MD) — "Les nombreuses activités déjà existantes dans les écoles de la Commission scolaire régionale de l'Amiante nous permettront d'appliquer plus facilement le règlement numéro sept".

Telle est l'opinion exprimée, hier, par M. Gaétan Rioux, directeur des services aux étudiants de la Commission scolaire régionale de l'Amiante.

En 1971-72, on peut noter que 5,942 étudiants de la CSRA participent à des activités intégrées à l'horaire. En même temps, 4,873 étudiants participent à des activités périodiques ou occasionnelles. Et pendant

tout ce temps là, plusieurs de ces mêmes étudiants prendront part à des activités occasionnelles à l'intérieur de l'horaire et ceci pour un total de 12,213 étudiants.

En autant que les chiffres obtenus et recueillis se situent le plus près de la réalité possible, nous pouvons en déduire que les activités intra et extra-horaires occupent un peu plus de 70% de la clientèle scolaire. Nous pouvons noter aussi que les activités intra-horaires et extra-horaires ont tendance à s'équilibrer en terme de participation, en acceptant toutefois que la fréquence des activités est plus grande à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'horaire.

M. Gaétan Rioux a ensuite affirmé qu'il est possible malgré de nombreuses difficultés d'instaurer des activités étudiantes au niveau des écoles.

"Cette note réjouissante nous permet sans aucun doute d'accepter plus facilement de plonger dans l'application du règlement numéro sept, en pensant, qu'avec beaucoup de travail, beaucoup de bonne volonté et en sachant accepter des contraintes pas toujours faciles, il devient possible de créer une atmosphère de vie étudiante et d'activité étudiante à l'école", a conclu le directeur des services aux étudiants de la Commission scolaire régionale de l'Amiante.

## LES EAUX DU LAC CLAPHAM PROPRES À LA BAIGNADE

THETFORD MINES, (MD) — Les eaux du lac Clapham (lac-du-Huit) sont propres à la baignade et se situent dans la catégorie "A".

Telle est la conclusion d'une étude des eaux du lac Clapham effectuée, l'été dernier, par la division du génie sanitaire du ministère des Affaires municipales. Le relevé analytique s'est fait les 14, 15, 18, 19, 20, 21 et 22 juillet 1971. Les experts du ministère des Affaires municipales ont prélevé 353 échantillons dans les

eaux du lac Clapham, c'est-à-dire un échantillon devant chaque chalet.

L'étude révèle également que les eaux du lac Clapham sont impropres à la consommation sans traitement préalable.

### LUTTE

La corporation de Ste-Anne-du-Lac est la seule municipalité de la région à dépenser annuellement de l'argent pour

la conservation de ses eaux. "Depuis trois ans, les estivants collaborent étroitement et sont conscients qu'il faut combattre la pollution. Les résultats des années à venir seront encore meilleurs. Nous avons un inspecteur sanitaire à notre disposition et les 350 propriétaires de résidences d'été autour du lac prennent toutes les mesures nécessaires pour empêcher la contamination des eaux", a précisé, hier, l'un des propriétaires concernés.

## Cours dispensés par l'atelier de cuir du Cegep de Thetford

### Au centre de loisirs

THETFORD MINES, (AG) — Voici le programme des activités du Centre de loisirs à compter d'aujourd'hui et jusqu'à mercredi prochain le 1er mars :

**Jeu 24 février**  
4h. à 6h. Hockey mineur  
6h. à 7h.30 Bell Asbestos  
8h.30 à 11h. Junior B (partie reprise)

**Vendredi 25 février**  
5h. à 8h. Ligue Inter-Ecole  
8h. à 11h. Junior B (partie 18 février)  
11h. à 1h. R. Doyon

**Samedi 26 février**  
7h. à 11h.30 Hockey mineur  
11h.30 à 1h. Junior B (partie reprise)  
1h.15 à 2h.45 Patinage libre  
3h. à 4h. Ste-Marie Ford  
4h. à 7h. CEGEP  
7h. à 8h.30 André Bourgeois  
8h.30 à 10h. Yves Morrisette

**Dimanche 27 février**  
8h.30 à 1h.30 Hockey mineur  
1h.45 à 3h.15 Patinage libre  
3h.45 à 4h.45 Ecole de Patinage  
5h. à 7h. Hockey mineur

**Lundi 28 février**  
5h. à 7h. Hockey mineur  
7h. à 10h. Ligue Vieux Poêle  
10h. à 11h. CEGEP

**Mardi 29 février**  
5h. à 6h. Hockey mineur  
6h. à 9h. Patinage artistique  
9h. à 10h.30 CEGEP  
10h.30 à 12h. Junior 8 (pratique)

**Mercredi 1er mars**  
8h.30 à 9h.30 Hockey mineur  
1h.30 à 3h.15 Patinage libre  
3h.20 à 4h.30 Ecole Secondaire J. Grégoire  
4h.30 à 7h.30 Ligue Inter-Ecole  
7h.30 à 9h. Patinage libre

THETFORD MINES, (CG) — L'atelier de cuir du CEGEP de Thetford Mines dispensera une série de cours à compter de la semaine prochaine. Grâce à une méthode facile et intéressante, les élèves apprendront à confectionner divers objets tels des ceintures, sacs, bracelets de montre, porte-feuille, etc. dans le style hippy.

## Ligue de hockey Bonne Entente

THETFORD MINES, (AG) — Le club Roméo Métivier a rejoint Gosselin Transport au 2e rang de la Ligue de hockey Bonne Entente en remportant une victoire 6-2 sur cette équipe.

Normand Blouin s'est illustré pour les vainqueurs avec quatre buts tandis que Gerry Ouellet et Luc Dodier ont complété le pointage. Jean Turcotte et Mario Sheink ont réussi les filets des perdants.

Dans la deuxième rencontre, le Nettoyeur Lafayette a causé une surprise en infligeant un revers de 6-5 au Marcel Trempe qui est assuré depuis assez longtemps déjà de remporter le

championnat de la saison régulière.

Les compteurs pour le Nettoyeur Lafayette ont été Pierre Roy, Yvon Madore, Jacques Gilbert, Renaud Dostie, Roch Gosselin et Réginald Jolicoeur.

Gaétan Laineuse a compté à deux reprises pour les perdants tandis que Paul André Drouin, Serge Fortier et Jean-Yves Vallée ont fait scintiller la lumière rouge, une fois chacun.

À la suite de ces parties, le Marcel Trempe a toujours 31 points au classement, soit 12 de plus que le Roméo Métivier et le Gosselin Transport tandis que le Nettoyeur Lafayette ferme la marche avec 15 points.

**LE ROUET ENR.**

**VENTE 7e ANNIVERSAIRE**  
les 24, 25 et 26 février

**50c**  
A cette occasion **10% DE REDUCTION** SUR BIJOUX

72, rue St-Dominique — Tél.: 752-4877  
VICTORIAVILLE — Soir: 758-1189

# la météo

## cantons de l'est

Aujourd'hui minimum et maximum à Sherbrooke : -10 15  
2 à 4 pouces de neige  
Aperçu pour demain : ensoleillé

## au québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-10 15 neige	ensoleillé
Mauricie	-10 15 neige	ensoleillé
Laurantides	0 10 neige	ensoleillé
Lac-St-Jean	-15 10 neige	ensoleillé
Outaouais	0 15 neige	ensoleillé
Montréal	0 15 neige	ensoleillé
Québec	-10 15 neige	ensoleillé
Rimouski	-15 10 neige	ensoleillé
Bas-Comeau	-15 10 neige	ensoleillé
Gaspésie	-15 10 neige	ensoleillé

## au canada

	nuageux	ensoleillé	neige légère	clair	nuageux	ensoleillé	neige légère
Colombie britannique							
Alberta							
Saskatchewan							
Manitoba							
Ontario							
Nouveau-Brunswick							
Nouvelle-Écosse							
Ile-du-Prince-Édouard							
Terre-Neuve							

## dans le monde

Aux Etats-Unis	Min. Max.	Chicago	24 28	New Orleans	75 80
New York	40 45	San Francisco	52 57	Miami	68 72
Washington	21 47	Los Angeles	50 65	Honolulu	65 72
Boston	41 45				

Les capitales	Min. Max.	Moscou	25 42	Hong Kong	50 68
Paris	30 45	Stockholm	30 42	Lisbonne	50 75
Londres	40 55	Tokyo	30 42	Canberra	60 78
Rome	50 64	Athènes	32 70	Tunis	55 65
Berlin	30 45	Casablanca	50 68	Vienne	40 55
Amsterdam	43 55	Genève	30 45	Varsovie	24 36
Bruxelles	40 60	Le Caire	65 75		
Madrid	45 65				

Vers le soleil	Min. Max.	Bermudes	56 64	Nassau	63 72
Acapulco	68 84	Barbades	70 81		
Mexico	39 75				

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré et le minimum la nuit dernière)

**W. ADAM** L.T.E. LTD. VOUS A PRÉSENTE LA TEMPERATURE  
HUILE à Chaudière, Poêles et Fournaises — 569-9744

**Carnet King Wellington**  
Redigée en collaboration

Florent Poirier, directeur général du CRD, ne porte sans doute pas l'université dans son cœur ces jours-ci... comme il n'avait qu'une étiquette 1970-71 sur sa voiture pour stationner à l'université, son automobile a été remorquée et il a dû déboursier \$15 pour la ravoir après l'avoir cherchée longtemps...

Réjean Beaudoin, l'ex-secrétaire du Triangle touristique du Québec, est l'un des principaux appuis à la Ferme touristique organisée par des étudiants du campus de Granby, section tourisme... Réjean est le professeur de ces étudiants et il a sûrement de bonnes suggestions à leur transmettre...

Félix Couture, trésorier de l'APCV de Sherbrooke et employé à La Tribune, a été réélu au conseil exécutif de la Fédération de cet organisme... ainsi que Philippe Prévost, vice-président de l'organisme sherbrookoise... Benoit Hébert, président de l'APCV locale et un autre employé de La Tribune, a réussi le tour de force de faire choisir Sherbrooke comme site du prochain congrès provincial les 6, 7 et 8 octobre prochain...

Même s'il se retire peu à peu des affaires, le notaire Léonidas Bachand continue à supporter vaillamment l'exécutif de la Société d'histoire des Cantons de l'Est... dont il est membre depuis plusieurs années et pour

Nos prix... n'affectent pas la qualité.  
Vaste assortiment de :  
• Vestons sport • Pantalons • Complès  
En tricot polyester et autres tissus  
• Chemises • Cravates  
Dans toutes les nouvelles teintes  
Plus vivant que jamais  
**MAGASIN LAFLEUR**  
170, rue Terrill-569-5278-Sherbrooke

# Cours de civisme et de prudence en motoneige aux élèves de la maternelle

SHERBROOKE — Le gouvernement du Québec, par le ministère de l'Éducation, espère pouvoir, à compter de septembre, pour la période de l'automne, dispenser des cours de civisme et de prudence en motoneige aux enfants de la maternelle à l'école secondaire.

C'est ce qu'a fait savoir M. Paul Berthiaume, député de Napierville-Laprairie, adjoint parlementaire des Transports et coordonnateur du comité interministériel sur la motoneige.

M. Berthiaume a souligné l'aspect du civisme dans la formation à donner aux étudiants face à la motoneige. A cet effet, les cours pourraient entrer dans la catégorie para-scolaire. "Il faudra convaincre les Commissions scolaires de donner ces cours avec l'aide du ministère de l'Éducation afin que celles-ci aient le matériel audio-visuel requis à cette fin". M. Desruisseaux a souligné que les travaux inter-ministériels ont été terminés qu'en décembre. "Cette possibilité, quant à l'enseignement, s'annonce bien grâce aux pourparlers en cours avec le ministère de l'Éducation", d'affirme M. Berthiaume.

**Lacs ou routes**  
M. Desruisseaux a souligné que 80 pour cent des accidents surviennent sur des lacs ou des routes. Aussi, avec le nouveau code, il faudra avoir de 12 à 14 ans pour pouvoir conduire une motoneige. Cependant, plus jeune que 16 ans, il sera interdit de traverser une route sans être accompagné d'un adulte, alors que sur les lacs il faudra avoir une indication positive que le lac a une glace suffisamment sécuritaire. Le député a fait ressortir qu'un des plus graves problèmes,



M. Paul Berthiaume

c'est l'alcool. Il a fait remarquer que le plus grand nombre de morts par la motoneige sont âgés de 30 à 40 ans.

**Signalisation**  
Le ministère des Transports a mis sur pied un système de signalisation pour les motoneiges.

Les panneaux de signalisation sont fabriqués au ministère de la Voirie et sont distribués aux clubs sérieux qui en font la demande au ministère des Terres et Forêts. Ces derniers sont envoyés gratuitement en autant que les clubs répondent à certains critères.

M. Berthiaume a ajouté que la majorité des accidents sont dus à la stupidité. "Sur la route, avec le bruit de la motoneige, on entend pas venir une auto", dit-il.  
La majorité des motoneigistes sont de Montréal et la région ainsi que des Cantons de l'Est. Actuellement, pour assurer une bonne sécurité, le gouvernement aide à l'aménagement des sentiers, à l'établissement des clubs et fournit une réglementation. Actuellement, il y a 6,000 milles de sentiers environ et le gouvernement en aménage et en entretient quelque 1,800 milles. Dans cinq ans, le gouvernement espère en voir 16,000 milles.



Judi, le 24 février: cause-rie de M. Marcel Savard, c.a., devant les membres de la Chambre d'immeuble de Sherbrooke ce soir. Sujet: nouvel loi de l'impôt sur le revenu et plus spécialement des effets de cette loi sur les valeurs immobilières.

Judi le 24 février: de 7h.30 à 10 heures p.m. conférence sur "Une expérience de spiritualité orientale" avec M. Robert Vachon, directeur du Centre Monchanin et Mlle Kalpana Das, de Calcutta. Organisée par le service de la pastorale du CEGEP au Pavillon no 3, (rue Terrill) salon 9.

Lundi le 28 février: de 8 heures p.m. salon Rose du Motel Alouette, de Rock Forest, assemblée générale annuelle du Comité touristique de Sherbrooke. Election de 15 administrateurs.

OUBLIEZ VOTRE **hernie**  
— Grâce à l'extraordinaire Méthode Française M. Y. O. PLASTIC KLEBER  
• RILSAN • SUPER CONFORT • RELAX, etc...  
GARANTIE DE 3 ANS — Ces gammes exclusives renforcent votre paroi et maintiennent les organes en place SANS RESSORT, NI COUSSIN. COMME AVEC VOS MAINS — Flexibles, légers et lavables. MYOPLASTIC est ajustée dans 14 pays. CONSULTATION GRATUITE.  
**CENTRE ORTHOPÉDIQUE J. C. DURET**  
132, Wellington Nord — Suite 14 — Sherbrooke  
563-7014  
Mme ST-CYR, gérante.



**BUREAU A LOUER**  
2355, KING OUEST — Près du Centre d'Ar-hots — Cet édifice ultra moderne, en plus d'être avantageusement situé, est muni de toutes les commodités désirables :  
• Service de cloisonnement, de décoration, prises de courant électrique et de téléphone répondant à vos besoins.  
• Cloisons insonorisées où nécessaire.  
• Climatisation, ventilation.  
• Stationnement couvert.  
Pour renseignements, signalez le jour : 567-8985 — le soir : 562-3727

## GRANDE VENTE 4e anniversaire de

**AQUARIUM**  
en acier inoxydable, complet avec pompe à air garantie pour 1 an, filtre, laine de verre, charbon, plante, gravier et lumière.  
Rég. \$19.95. Aussi peu que ..... **\$14.49**  
**AQUARIUM et CANOPE**  
36" x 12" x 15". Rég. \$69.95. Pour .... **\$43.49**  
**TABLE pour AQUARIUM**  
16" — 18" — 20" à ..... **\$7.49**

## Sherbrooke Pet Shop

143 FRONTENAC  
569-6616  
**NOMBREUX SPECIAUX**  
tels que SERINS garantis chanteurs à ..... **\$7.49**  
JEUNES PERRUCHES faciles à entraîner à ..... **\$1.19**  
Assortiment de CAGES D'OISEAUX Rég. \$8.95. A partir de ..... **\$6.49**  
Assortiment complet de **POISSONS TROPICAUX** DE TOUTES SORTES  
**GRATIS ! POISSON ROUGE**  
Jeudi — Vendredi — Samedi ... les 24, 25 et 26 février 1972  
aux enfants accompagnés de leurs parents et aux personnes qui en feront la demande.



# Les gens qui aiment rouler

La Maverick possède une clientèle bien particulière: elle est faite spécialement pour les gens qui aiment rouler en toute quiétude.

Le jeune qui aime les ballades romantiques avec sa petite amie choisira sans doute la Maverick 2-portes. Elle est faite exprès pour ceux qui veulent une voiture nerveuse, facile à manier et pas gourmande.

Quant aux jeunes familles, elles optent pour la Maverick 4-portes puisque celle-ci offre en plus le confort et la spaciété pour accommoder toute la famille.

Il y a enfin ceux qui sont friands des voitures racées et puissantes, à l'allure sportive. La Grabber leur convient parfaitement: elle est équipée d'un stabilisateur aérodynamique à l'arrière, de deux rétroviseurs type course, de prises d'air décoratives sur le capot, de feux de route, de bandes décoratives et d'une transmission optionnelle à trois vitesses avec levier au plancher conçue pour s'accoupler au 6-cyl. 200 ou au V8 302.

Evidemment, il y a des gens qui aiment l'allure sportive de la Grabber sans toutefois désirer tous ses mus-

cles. Ils n'ont qu'à choisir la Grabber avec le moteur 6-cylindres 250 et la transmission automatique "Select Shift".

Mais toutes les Maverick ont ceci en commun: elles n'ont pas besoin qu'on s'en occupe constamment. C'est bien pour cela que la Maverick est la compacte la plus populaire en Amérique du Nord.

En un mot, la Maverick est la voiture simple comme bonjour pour les gens qui aiment bien profiter de la vie. Pour en avoir une, c'est simple: voyez votre concessionnaire Ford.

# ROULENT MAVERICK



FORD MAVERICK